



**OPTIQUE & AUDITION**

**LE COLLECTIF DES LUNETIERS**

**BILAN AUDITIF OFFERT  
SERVICE AUDITION  
MARDI MATIN & JEUDI APRÈS-MIDI  
SUR RENDEZ-VOUS**

**FAITES VÉRIFIER  
VOTRE VUE  
GRATUITEMENT  
DANS NOTRE MAGASIN**

04 90 59 41 92  
30 route de Salon - 13330 PELISSANNE  
Tél. 04 42 05 26 69  
www.lecollectifdeslunetiers.fr/

nos partenaires santé

**Briconautes**  
Établissement REILLE - Mallemort

04 90 59 41 92  
Z.I Avenue de Craponne  
13370 MALLEMORT

Du lundi au Samedi : 8h45 - 12h15 / 14h - 19h  
Ouvert le dimanche matin en Juillet et Août

**NOUVEAUX RAYONS :**  
Literie, cuisines équipées, salles de bains équipées, pêche, alimentation et soins pour animaux, électroménager, motoculture entretien/affûtage

**Intermarché SUPER**

leDRIVE  
**MALLEMORT**  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

04 90 59 10 11  
Avenue de Craponne, 13370 Mallemort

Mécanique - Électricité  
Diagnostic électronique - Service carte grise  
Tous véhicules - Toutes marques

**passion meca**  
Réparation - Entretien - Dépannage à domicile

Pierre Gobetto :  
06 87 72 53 54

19 Rue de la Transhumance - 13116 VERNÈGUES

**Les Jardins de Cabrières**  
Paysagiste depuis 1995

Paysagiste  
Création et Entretien de jardin  
Élagage et abattage  
Débroussaillage  
Arrosage automatique  
Fourniture et pose de clôture.

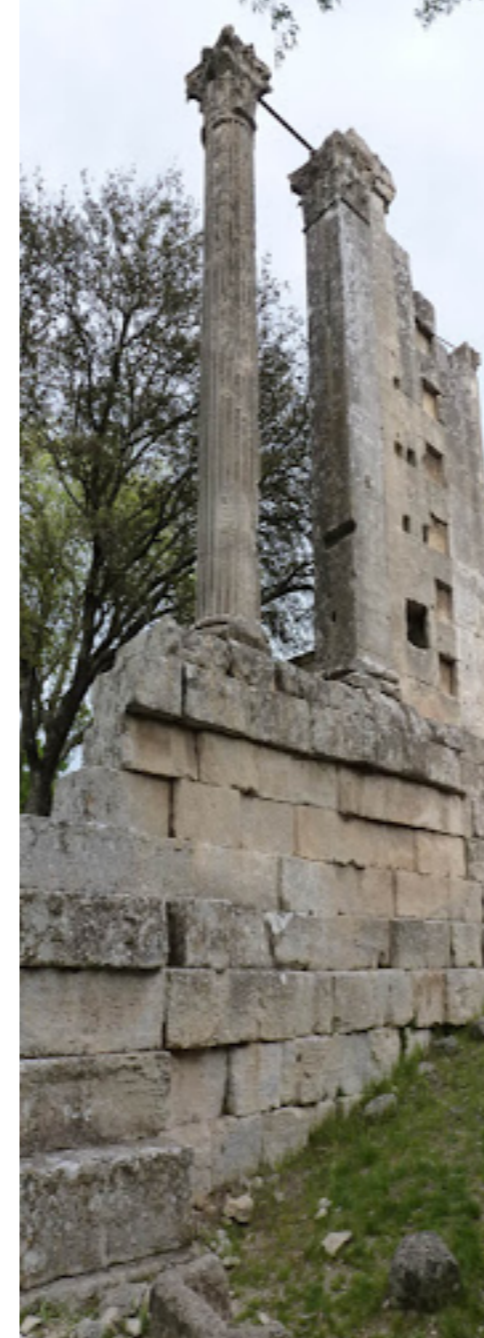
www.jardins-de-cabrieres.com  
www.provence-clotures.fr  
jardinsdecabrieres@gmail.com  
06.11.81.52.37

**AFC**  
AUTOMATISMES ET FERMETURES COMMUNS

**SOLABAIE**  
FENÊTRES • VOILETS • PORTES • PORTAILS

400 AVENUE PASTEUR  
13330 PELISSANNE

CONTACTEZ-NOUS  
06 10 61 62 26 | WWW.AFC13.COM | CONTACT@AFC13.COM



## > SOMMAIRE

> ÉDITO DU MAIRE	p.5
> ENFANCE / JEUNESSE	p.6
Rentrée scolaire 2025	p.7
Une nouvelle directrice pour notre école maternelle	p.7
L'espace jeune : c'est quoi au juste ?	p.8
Jeunes en PACA : Culture, sport et loisirs à petits prix	
> VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVITÉS	
La vie associative en mouvement ! Zoom sur l'association : La Clave Del Sol	p.9
Une nouvelle équipe à l'ADE	p.9
Noël en famille à Vernègues : Marché & Animations	p.10-11
Rétrospective des festivités de l'OMSC	p.12
> CITOYEN	
Le CMJ à Paris	p.13
Retour sur la 1ère journée de sensibilisation aux risques majeurs à Vernègues - DICRIM	p.14
Déchèterie : nouvelles règles	p.15
Temps fort pour notre commune : les élections municipales 2026	p.16-17
Bien trier pour mieux recycler	p.18
Stop aux incivilités	p.19
Chasse et promenade : bien cohabiter à Vernègues	p.19
Retour sur la concertation citoyenne : « Comment mieux vivre ensemble au sein de notre commune ? »	p.20-21
La lutte contre les frelons asiatiques	p.22
> ART ET CULTURE	
1ère édition des Journées Nationales Artistiques : un franc succès !	p.23
Un nouveau curé pour notre village	p.23
L'histoire des lavoirs de notre village	p.24
Les journées du patrimoine 2025	p.25
D'où vient le nom de nos rues ? - Focus sur Henry De Groux	p.26
Vernègues adhère au Collectif Prouvenço	p.27
Coup de cœur littéraire « Veiller sur elle »	p.27
Recette du nougat d'antan	p.28
Comment s'occuper les soirs d'hiver	p.29
> URBANISME	
Avancée du PLUI	p.30
Rappel des règles d'urbanisme : quels travaux déclarer ?	p.31
Vernègues village d'avenir	p.31
> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SÉCURITÉ	
Rénovation du lavoir de Cazan	p.32
Bonne nouvelle pour nos aînés et nos enfants : les transports métropolitains sont gratuits !	p.32
Un nouvel arrêt de bus dessert notre commune	p.33
Rétrospective des travaux réalisés	p.34
> SERVICE TECHNIQUE	
Une page se tourne pour Gillou	p.35
> SANTÉ / SOCIAL	
Les joyeux marcheurs reprennent du service !	p.36
Octobre rose à vernègues : un dimanche placé sous le signe de la solidarité et de la prévention	p.37
Le colis des séniors : un geste de solidarité et de chaleur humaine	p.38
Accès aux soins pour tous : Vernègues lance sa mutuelle de village	p.39
> ÉTAT CIVIL	
Naissances / Mariages / Décès	p.39
> PORTRAITS D'ARTISTES	
Jak ESPI et Aurélien RAYNAUD	p. 40-41
> BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES	p.42
> AGENDA DES ÉVÈNEMENTS	p.43
> DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL	p.44-45
> LA VIE ASSOCIATIVE DE VERNÈGUES-CAZAN	p.46
> NUMÉROS UTILES	p.47



**RÉGIE - ÉDITIONS PUBLICITAIRES PRESSE CONSEIL EN COMMUNICATION**

21, Rue Maurice Ravel - 34080 MONTPELLIER  
Tél. Standard : 04 67 99 85 85  
Tél. Comptabilité Client : 04 67 99 85 80  
Direction : Sami KHALAF  
Publicité : Laurence MOURON  
Maquette et Imprimerie spéciale : MEDIA INFORMATION

Nous remercions les annonceurs de leur aimable participation à l'élaboration de cette publication, et invitons nos lecteurs à les consulter. Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaire ou de supports, sans notre autorisation, sera poursuivie (art. 19 de la loi du 11/03/57). Nous nous excusons par avance de toute erreur d'impression, modification de bureau ou d'adresses, entre la rédaction et la parution du présent document. Selon une jurisprudence constante, les éditeurs ne sont pas responsables des erreurs ou omissions commises involontairement dans les ouvrages qu'ils publient.

## > ÉDITO DU MAIRE



**MP MYPROJECT IMMO**

*Stephan Rouart*  
Agent immobilier depuis 13 ans  
ÉLUE AGENCE DE L'ANNÉE 2025

06 17 35 47 40  
srouart@myproject-immo.fr

Bien-tôt-vendu  
**AGENCE de L'ANNEE 2025**  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
175 ventes

★★★★★ 4,8/5 (560 avis) - Excellent

“ Professionnel et soucieux Stéphane nous contacte encore, un mois après l'acquisition, pour avoir des nouvelles. Merci à Stéphane  
- Françoise N.

**QUI MIEUX QU'UN HABITANT DE VERNÈGUES PEUT VENDRE UN BIEN À VERNÈGUES ?**



**Chers Vernégau, Chers partenaires, Chers amis,**

L'année 2025 touche déjà à sa fin, et avec elle vient le moment de se souvenir des beaux instants partagés qui font battre le cœur de notre village. Vernègues s'impose désormais comme une référence festive sur notre territoire : des rendez-vous incontournables qui rythment nos étés et rassemblent toutes les générations.

Dès le mois de juin, la saison s'est ouverte sous le signe de la convivialité, avec notamment la première édition de la Soirée Blanche, le 5 juillet dernier, sur l'esplanade de la mairie : une belle réussite dont beaucoup ont parlé !

Les soirées du vendredi soir organisées par l'OMSC, les fêtes votives, ou encore les moments de détente au café communal, qui a su adapter ses horaires pour nous accueillir plus tard en soirée, ont prolongé cette belle dynamique. L'établissement poursuit d'ailleurs son engagement en proposant dès cet automne la retransmission des matchs et la traditionnelle soirée Beaujolais, autant d'occasions de se retrouver dans la bonne humeur.

Je tiens également à revenir sur un temps fort de cette année : la réunion publique participative de juin dernier, qui a mobilisé nombre d'entre vous autour de l'avenir de notre commune. Vos contributions, ainsi que celles recueillies via le questionnaire envoyé ensuite, ont nourri la synthèse que vous retrouverez dans les pages qui suivent. Cette démarche citoyenne, essentielle à nos yeux, confirme l'attachement de chacune et chacun à Vernègues et à son développement harmonieux.

Autre moment marquant : la journée de sensibilisation sur les risques majeurs et la présentation du DICRIM en septembre. Le succès fut au rendez-vous ! Petits et grands ont pu découvrir le sismotruck (simulateur de séisme), et échanger avec les représentants de l'État, les pompiers de l'urgence internationale et les pompiers de Lambesc, la réserve communale d'Alleins, le Conseil Municipal des Jeunes, et l'association du Patrimoine. Je tiens tout particulièrement à remercier notre responsable des affaires générales, pour son implication exemplaire dans l'organisation de cette journée, ainsi que l'ensemble des élus et bénévoles mobilisés.

Enfin, à quelques semaines de Noël, je vous invite chaleureusement à participer à notre marché de Noël, le samedi 6 décembre. Un moment de magie, de partage et de traditions à ne pas manquer, avant de célébrer les fêtes de fin d'année entourés de vos familles, proches et amis.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes, et une fin d'année douce et joyeuse, à l'image de notre belle commune.

Au plaisir de vous retrouver à la cérémonie des vœux, qui se tiendra le jeudi 15 janvier 2026 à 18h30 à la Salle des Fêtes de Vernègues.

**Anne REYBAUD**  
Maire de Vernègues



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - SNACKING  
Les Saveurs de Cazan

De 6h30 à 19h30 du mardi au vendredi  
De 7h00 à 19h30 le samedi  
Et de 7h00 à 12h30 le dimanche

Route nationale 7 • 13116 Vernègues  
04 90 57 44 32



**AIXIA**  
Propreté & Services Associés

NOUS CONTACTER  
1 impasse de la source  
13770 Venelles - Aix-en-Pce  
Tél. : 04 42 29 48 05  
[www.aixia.fr](http://www.aixia.fr)



Chat stressé? Chien difficile à déplacer?  
Emploi du temps contraignant?  
Pensez à la visite  
vétérinaire à domicile

**VET MOUV**  
VÉTÉRINAIRE À DOMICILE

Du lundi au vendredi,  
de 8h à 19h  
06 33 61 02 66  
[www.vet-mouv.fr](http://www.vet-mouv.fr)



les **comptoirs de la bio**  
Groupement de magasins indépendants  
MALLEMORT

**L'INSTANT BIO**  
CENTRE BIEN-ÊTRE & THÉRAPIES  
et COURS COLLECTIFS

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
et Dimanche de 9h00 à 13h00

ZI - 644 avenue de Craponne - 13370 MALLEMORT  
04 90 53 28 56  
lcbmallemort@gmail.com Suivez notre actualité sur 

## Rentrée scolaire 2025

En septembre, 227 enfants ont repris le chemin de l'école la « Cabro d'or ».

Du côté de la maternelle, 80 enfants s'éveillent chaque jour dans les 3 classes dont 34 en première année. Elodie CHAIX, nouvelle directrice de l'école en remplacement de Marion BONNET encadre cette année 17 petits et 10 grands. 17 autres enfants sont accueillis par Kilian ANDREO ALCARAZ qui complète son groupe avec 10 moyens. Enfin, Magali MEYNIER guide 16 moyens et 10 grands.

Du côté de l'élémentaire, l'établissement compte cette année 187 élèves.

Mme BERNARDI accueille 18 élèves de CP/CE1, M. BIENVENUE enseigne aux 22 CE1 restants. Mme JOUTEAU, directrice de l'école élémentaire accompagne 24 CE2 dans leur apprentissage. Les cours des moyens sont répartis en 3 classes : Mme MANENTI instruit 21 CM1, Mme VOILLOT 23 CM2 et Mme ALLÉ prend en charge une classe double niveau CM1/CM2.

Des classes bien réparties et des enfants bien encadrés, tous les ingrédients sont réunis pour une année prometteuse à en découvrir les témoignages d'enfants !!!

### Témoignage de Valentin - CP

«La rentrée était bien. Je n'ai pas eu peur du tout. J'étais content de découvrir ma classe.

J'ai 17 copains et copines avec moi. On joue souvent ensemble à la récréation.

Parfois, je mange à la cantine. J'aime bien quand il y a des raviolis et des frites !

Ma maîtresse est très gentille. Elle explique bien les choses.

Je suis toujours dans le vert sur le tableau du comportement, parce que je travaille bien et j'écoute.

J'aime bien aller à l'école !»

### Témoignage de Manon - CM1

«Le jour de la rentrée, j'étais un peu stressée. Heureusement, j'avais su la composition de ma classe la veille, alors ça m'a rassurée.

Je n'ai pas mes meilleures amies avec moi cette année, alors c'est un peu moins drôle, mais j'ai d'autres copines.

Le travail est un peu plus difficile qu'en CE2, mais j'essaie de bien suivre.

À la cantine, on mange plutôt bien, et je retrouve mes meilleures amies. Ce que j'attends avec impatience, c'est la classe de découverte après les vacances. J'ai hâte d'y aller avec toute la classe !

### Témoignage de Louise et Lizéa - CM1

«Au début, on avait un peu peur de ne pas être avec nos copines, mais finalement, on est 11 dans la même classe, alors on est contentes !

On était aussi stressées de découvrir notre nouvelle maîtresse, mais elle est gentille et on s'habitue vite à sa façon de travailler.

À la cantine, le poisson n'est pas toujours très bon... mais c'est quand même un moment qu'on aime bien, parce qu'on peut rigoler et faire plein de jeux et d'activités ensemble pendant la pause.

On est contentes d'être en CM1 !»

### Témoignage d'Eyva - Grande Section

«J'étais contente de retourner à l'école, surtout que maintenant je suis chez les grands !

En plus, ma petite sœur est rentrée en première année, alors je peux la voir à la récré.

On apprend plein de choses en jouant, c'est trop bien.

Dans la cour, on a des supers vélos, j'adore en faire avec mes copains et copines !»

Merci à tout le corps enseignant et au personnel qui s'investit chaque jour auprès de nos enfants !

## Une nouvelle directrice pour notre école maternelle

Cette rentrée marque un tournant pour notre école.

Après 20 années passées parmi nous, dont 11 en tant que directrice, Marion Bonnet quitte notre établissement. Ce sont désormais les enfants de Saint-Chamas - La Poudrière qui auront la chance de bénéficier de son accompagnement et de sa bienveillance dans leurs apprentissages.

À sa place, c'est Élodie Chaix, professeure des écoles en maternelle depuis plus de 10 ans dans notre commune, qui assurera la direction pour une année.

L'occasion pour nous, de remercier vivement Mme Marion BONNET pour toutes ces années où elle s'est investie auprès de nos enfants en tant que directrice de l'école maternelle. Nous adressons également toutes nos félicitations à Mme Elodie CHAIX pour la reprise de cette direction.

Nous avons également le plaisir d'accueillir Kilian Andreo Alcaraz, stagiaire pour cette année scolaire, qui vient renforcer notre équipe pédagogique.

Nous leur souhaitons à tous une très belle année scolaire, riche en découvertes et en réussites, et adressons un immense merci à Marion pour ses 20 années d'investissement et de dévouement auprès de nos enfants.

## L'espace jeunes : c'est quoi au juste ?



Salut tout le monde ! 😊

Nous, c'est le groupe des ados de l'Espace Jeunes intercommunal du SIVU, et on voulait vous raconter un peu ce qu'on y fait, parce que souvent, les gens pensent qu'on passe juste nos journées sur nos téléphones

(spoiler : pas que ).

L'Espace Jeunes, c'est un lieu où les 11-17 ans des villages comme Vernègues, Cazan, Alleins, Mallemort, Charleval ou Lamanon se retrouvent pour passer de bons moments ensemble.

On y fait plein d'activités : du sport, des jeux, des sorties (bowling, accrobranche, laser game...), des ateliers créatifs et même des projets qu'on invente nous-mêmes !

On peut aussi proposer nos idées et participer à des projets citoyens ou solidaires, comme une collecte ou une fresque murale.

C'est un endroit pour s'amuser, rencontrer du monde, échanger, et aussi prendre confiance.

Les animateurs sont là pour nous accompagner et mettre une super ambiance.

Bref, à l'Espace Jeunes, on ne s'ennuie jamais : on apprend, on rigole et on crée plein de souvenirs !

Alors si tu as envie de bouger et de faire partie de l'aventure, rejoins-nous !

Les ados de l'Espace Jeunes intercommunal SIVU (11-14 ans)



## Jeunes en PACA : Culture, sport et loisirs à petits prix

Découvre toutes les aides pour profiter de tes passions sans te ruiner.

Acheter des livres, aller au ciné ou assister à un concert peut vite coûter cher.

Bonne nouvelle : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, il existe plein de bons plans pour les jeunes de 3 à 25 ans !

### **e-Pass Jeunes : 80 € pour tester tout !**

Pour les 15-25 ans, le e-Pass Jeunes donne 80 € à dépenser pour :

- Livres : 28 €
- Cinéma : 12 €
- Spectacles : 10 €
- Sport : 20 €
- Sorties scolaires : 10 €

En bonus : places gratuites, réductions et même des rencontres avec des artistes !

Infos : [e-passjeunes.maregionsud.fr](http://e-passjeunes.maregionsud.fr) | Assistance : 0 806 601 102

### **PASS Culture : 50 à 150 € pour kiffer la culture**

Le Ministère de la Culture t'offre un crédit sur une appli pour découvrir livres, concerts, théâtres, musées ou cours de musique.

- 17 ans : 50 €
- 18 ans : 150 € (valable jusqu'à 21 ans)

Découvre les offres : [pass.culture.fr](http://pass.culture.fr)

### **PASS Sport : 70 € pour bouger**

Une aide pour pratiquer ton activité préférée dans un club partenaire :

- 14-17 ans avec l'Allocation de Rentrée Scolaire
- Jeunes en situation de handicap
- Moins de 28 ans boursiers

Test ton éligibilité et trouve ton club : [pass.sports.gouv.fr](http://pass.sports.gouv.fr)

### **Cjeune : 150 € pour les jeunes de 11 à 25 ans**

Culture, sport ou soutien scolaire : la carte Cjeune permet de profiter de bons plans toute l'année.

Pour les collégiens, elle est remise via leur établissement scolaire et offre un crédit de 150 € à utiliser dans des activités culturelles, artistiques, sportives ou de loisirs. Ce montant est réparti en 75 € pour des activités culturelles et sportives et 75 € pour des stages de soutien scolaire pendant les vacances.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, ils peuvent également bénéficier de réductions et de bons plans chez plus de 200 partenaires locaux, tels que des places de cinéma, des concerts, des livres, des événements sportifs ou des festivals. Ils doivent s'inscrire en ligne sur le site officiel.

Plus d'infos sur : [cjeunedeprovence.fr](http://cjeunedeprovence.fr)

### **Pass'Sport Loisirs et Culture : pour les petits**

Pour les enfants de 3 à 11 ans, la CAF propose des chèques de 50 € ou 150 € selon le quotient familial. Valables jusqu'au 31 décembre.

Avec tous ces dispositifs, il n'y a plus d'excuse : livres, ciné, sport, concerts... profite de tes passions et explore tout ce que la région PACA a à offrir !

## La vie associative en mouvement ! Zoom sur l'association : La Clave Del Sol



### UNE NOUVELLE ASSOCIATION DANS NOTRE VILLAGE !

Notre forum s'est déroulé samedi 6 septembre à Cazan et parmi nos fidèles associations présentes lors de cette journée, nous avons accueilli cette année **une nouvelle association** « La Clave Del Sol »

Monique SALSA, passionnée de danse depuis de nombreuses années, a débuté son aventure à Paris en 1996. Elle s'est perfectionnée grâce à de nombreux stages et festivals. En 2016, elle fonde son association qui deviendra « La Clave Del Sol ».

En tant que professeure de danse, Monique propose **des cours de Bachata le lundi de 19h à 20h et de 20h à 21h, des cours de SALSA dans la salle socio-culturelle de CAZAN.**



Vous pouvez la contacter au **06.07.70.04.92**, elle sera heureuse de répondre à toutes vos interrogations, vous pouvez débuter cette activité à tout moment de l'année, pour ceux et celles qui souhaiteraient essayer, un cours d'essai vous sera offert !

## Une nouvelle équipe à l'ADE



Nous sommes ravis d'accueillir au sein de l'ADE de nouveaux visages pleins d'énergie et d'idées. Leur engagement et leur enthousiasme promettent de belles initiatives à venir.

L'ADE (amicale des écoles), cette association qui soutient les écoles (maternelle et élémentaire) organise des événements festifs (kermesse, loto, vide dressing etc), et grâce aux bénéfices récoltés, l'ADE vient en aide aux financements des différents projets scolaires.

Mais il n'est pas sans rappeler que l'équipe a **besoin de bénévoles** pour parfaire et mettre en place tous leurs événements !

Vendredi 3 octobre a eu lieu l'assemblée générale, et les **nouveaux membres** de cette association nous ont été présentés.

Bienvenue à la nouvelle équipe, **Margot DUMAS-GIANNETTI** (présidente), **Emilie JOVER-LAMBERT** (trésorière), **Anouchka BAUME** (secrétaire) et **Eva LEDERMANN-TILLOLOY** (vice-secrétaire)

- 👉 Quelques dates sont à retenir, le loto du **dimanche 7 décembre 2025 : spectacle de Noël offert aux enfants, la chasse aux œufs le 4 avril 2026, le 3 mai 2026 : le vide grenier et le 26 juin 2026 : la grande kermesse !**

- 👉 Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'ADE à l'adresse suivante : [ade.vernegues@gmail.com](mailto:ade.vernegues@gmail.com)


Nous leur souhaitons une année pétillante !

## Noël en famille à Vernègues : Marché & Animations

Samedi 6 Décembre, Dimanche 7 Décembre et Dimanche 14 Décembre

### Vernègues s'illumine pour Noël

Quand décembre étend son manteau d'hiver, Vernègues s'éveille dans les lumières de la fête. Le marché de Noël, organisé par la Mairie, revient pour la 4ème édition !


 Samedi 6 Décembre, de 10h à 18h, le village se pare de guirlandes et de sourires.

Artisans, créateurs et producteurs locaux vous attendent pour un moment de partage, de flânerie et de convivialité et pourquoi pas, trouver le petit cadeau pour celles et ceux que vous chérissez !

 Au fil de la journée :

- Atelier de maquillage et pêche aux canards
- Balades en poneys au rythme des sabots
- Jeux en bois pour petits et grands avec la Roulotte à jeux
- Présence de la douce compagnie des animaux de la ferme
- Stitch et Winnie venus spécialement rendre visite aux enfants
- Et bien sûr... le Père Noël nous fera l'honneur de sa présence !
- Vin chaud, crêpes, marrons, et bien d'autres douceurs hivernales...
- Restauration sur place, dégustations d'huitres et food-trucks
- Vente de sapins au profit des enfants de l'école (ADE)


Venez nombreux partager ce moment chaleureux et célébrer ensemble l'esprit de Noël à Vernègues !


 Notre belle BIBLIOTHÈQUE est AU CŒUR DES ÉVÈNEMENTS !

Adeline, Sylvie et les bénévoles de la bibliothèque municipale organisent comme chaque année une vente de livres et présenteront les œuvres des enfants ! Dans ce cadre, l'espace culturel de la bibliothèque, vous accueillera samedi 6 décembre pour admirer et découvrir l'exposition des réalisations des enfants suite aux ateliers « création de décorations de Noël ».

Nous les remercions pour leur participation.

C'est encore une belle programmation pour notre bibliothèque.


 L'enchantement se prolongera le Dimanche 7 Décembre après-midi, l'association ADE offre aux enfants un merveilleux spectacle « Mission Conte de NOËL » avec PANDO VOC Compagny qui se déroulera dans la **salle des fêtes de Vernègues à 15h**, une vente de crêpes et boissons sera proposée et les enfants auront droit à une petite surprise !

 La magie se poursuivra Dimanche 14 décembre avec « Noël en Provence » organisé par l'association Lou Patrimoni Vernegau, au Prieuré de l'église St Jacques du vieux village, de 9h à 17h, une journée pour découvrir les traditions provençales de Noël.

Cette année les 13 desserts seront particulièrement à l'honneur : les dattes, les figues sèches, les raisins secs, les noix, le nougat blanc et noir, le gibassier, la mandarine, le raisin blanc, le melon d'eau et les spécialités locales : les calissons d'Aix, les fruits confits d'Apt, la pâte de coing...

Des ateliers de fabrication de deux desserts seront proposés :

 Dimanche à 10h : fabrication du nougat noir

 Dimanche à 14h30 : fabrication du gibassier, galette croquante parfumée à l'huile d'olive et fleur d'oranger qui se distingue de la pompe à huile.

Ces produits seront également proposés à la vente avec bien d'autres idées de cadeaux !

Des instants remplis de joie et d'émotion vous attendent...Venez nombreux partager ces moments uniques !



No pas jeter sur la voie publique

**DIMANCHE 14 DÉCEMBRE**

**NOËL EN PROVENCE**  
PRIEURÉ DE L'ÉGLISE SAINT JACQUES

Organisé par l'association Lou Patrimoni Vernegau

**DE 9H À 17H...**

Découverte des traditions provençales de Noël ...

... présentation des 13 desserts

... ateliers de fabrication de deux desserts :

10h fabrication du nougat noir  
14h30 fabrication du gibassier

**NOËL**  
*En famille*

**SAMEDI 6 DÉCEMBRE DE 10H À 18H**

**MARCHÉ DE NOËL**  
ESPLANADE DE LA MAIRIE À VERNÈGUES  
*Buvette et restauration sur place*

**DIMANCHE 7 DÉCEMBRE À 15H**

**SPECTACLE POUR ENFANTS**  
SALLE DES FÊTES DE VERNÈGUES

Plus d'informations sur INTRAMUROS  
ou en Mairie au 04.90.59.36.07

**ADE** **VERNÈGUES**

**SAMEDI 6 DÉCEMBRE**

**MARCHÉ DE NOËL**  
ESPLANADE DE LA MAIRIE À VERNÈGUES

Organisé par la Mairie de Vernègues

**DE 10H À 18H ...**

... artisans, créateurs et producteurs locaux

... balades en poneys offertes par la mairie

... jeux en bois, atelier de maquillage, pêche aux canards

... venez rencontrer STITCH, MINNIE et le Père Noël

... vin chaud, crêpes, churros, marrons, etc

... restauration sur place, dégustation d'huitres

... vente de sapins au profit de l'ADE

... exposition des décorations de Noël des enfants à la bibliothèque

... autres surprises

**DIMANCHE 7 DÉCEMBRE**

**SPECTACLE POUR ENFANTS**  
SALLE DES FÊTES DE VERNÈGUES

Organisé par l'Amicale Des Ecoles

**À 15H**

Spectacle offert par l'ADE  
"Mission Conte de Noël" avec Pando Voc Compagny

Vente de crêpes et boissons au profit de l'ADE

Autre surprise...

## Rétrospective des festivités de l'OMSC

C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que nous avons passé de merveilleux moments festifs cet été au sein de notre village.

L'association OMSC, accompagnée de l'ensemble de ses bénévoles a tout mis en œuvre pour que petits et grands passent de bons moments, permettant à chacun d'y trouver son intérêt.

Concert de pop/rock, de jazz manouche, airs de salsa/bachata/merengue, flamenco, tessitures de voix dignes des plus grands ténors, danseuses aux costumes époustouflants, échassiers, guitaristes, saxophonistes, soirées karaoké, blind-test ou encore théâtre d'improvisation, la saison 2025 aura été riche sur Vernègues-Cazan, sans compter à chaque fois, sur une ambiance de folie sur le dance-floor !!!

C'est dans cette belle dynamique que l'ensemble de l'équipe s'attelle à vous proposer encore une fois de belles surprises pour la saison 2026 !

Voici une petite rétrospective de la saison 2025 !



## Le CMJ à Paris

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes - Kelly, Manon, Mallory, Léo, Ilyan, Samy et Nathaël - ont eu la chance de vivre deux jours intenses au cœur de la capitale !

Ce séjour, riche en découvertes citoyennes et culturelles, restera gravé dans les mémoires.

Dès notre arrivée, nous avons partagé un pique-nique convivial dans le magnifique jardin des Tuileries, avant de débiter notre immersion au sein des grandes institutions de la République.

La visite de l'Assemblée nationale a été un moment fort : nous avons découvert son fonctionnement avec notre guide Alexandra, l'hémicycle, les espaces réservés aux différents groupes politiques - l'entrée de gauche et celle de droite - et même assisté à des explications passionnantes sur le déroulement des votes. Nous avons également pu admirer la Grande Bibliothèque, qui conserve notamment la première Constitution française.



Nous avons appris qu'à l'Assemblée, la Garde républicaine accueille le président. Chaque député entre par son côté de l'hémicycle - la droite à droite du siège du président, la gauche à gauche.

Sur le mur derrière le président se trouve une œuvre de Jacques-Louis David, L'École d'Athènes, qui représente les grands noms de la Constitution.

Les huissiers, véritables maîtres des lieux, détiennent les clés : ils ouvrent et ferment les portes, transmettent les messages entre les députés et veillent à la sécurité à l'intérieur de l'hémicycle.

Nous avons aussi découvert que, par respect de la séparation des pouvoirs, le Président de la République ne peut pas accéder à l'hémicycle de l'Assemblée nationale, ni à celui du Sénat.

Ce dernier réunit les sénateurs élus par les grands électeurs (maires et élus locaux). Ils exercent leur mission dans un lieu prestigieux et chargé d'histoire, héritier de l'ancienne monarchie française - mais

sans présence permanente de la presse, contrairement à l'Assemblée.

Le soir venu, direction la Tour Eiffel ! Nous avons gravi ses étages jusqu'à son sommet pour admirer le coucher du soleil sur Paris. La journée s'est achevée par une superbe croisière en bateau-mouche sur la Seine, offrant une vue magique sur la Tour Eiffel scintillante, la cathédrale Notre-Dame et l'île Saint-Louis.

Le lendemain, après une balade jusqu'à Notre-Dame, nous avons pris le métro vers le Sacré-Cœur, avant de poursuivre par la visite du Sénat, guidés par Antoine Abatal, collaborateur parlementaire. Nous avons pu assister à l'entrée de la Garde républicaine, traverser la salle des conférences, et découvrir la bibliothèque principale ainsi que sa bibliothèque annexe. Nous avons même observé un ingénieux système de poulies utilisé autrefois pour faire monter les messages entre les étages.



La visite s'est terminée dans la pièce du Livre d'or, seule salle restée d'origine. Ce lieu chargé d'histoire a traversé les époques sans subir ni destruction ni pillage - contrairement à la salle des conférences, jadis décorée de statues d'aigles aujourd'hui disparues.

Ces deux jours à Paris ont été une belle leçon de citoyenneté et de culture pour Kelly, Manon, Mallory, Léo, Ilyan, Samy et Nathaël, mêlant découverte, émerveillement et échanges.

Une expérience enrichissante que nos jeunes élus ne sont pas prêts d'oublier !



## Retour sur la 1ère journée de sensibilisation aux risques majeurs à Vernègues - DICRIM

### Belle réussite pour la première Journée de sensibilisation aux risques majeurs à Vernègues

Dimanche 28 septembre 2025, le domaine de l'Héritière a accueilli la première Journée de sensibilisation aux risques majeurs organisée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône (DDTM 13) et la Mairie de Vernègues. Plus d'une centaine de participants ont répondu présents à ce rendez-vous citoyen placé sous le signe de la prévention et de la responsabilité collective.

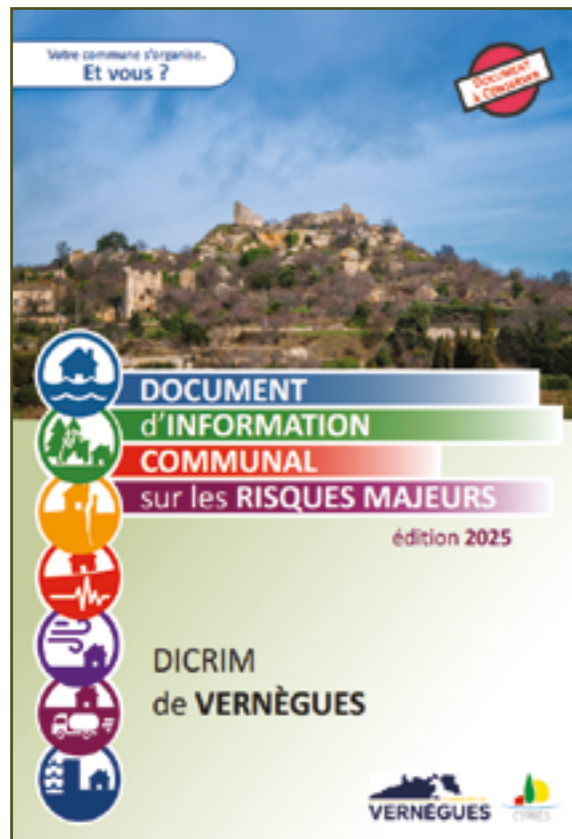
Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu échanger avec de nombreux acteurs de la sécurité civile et découvrir divers ateliers. Le Conseil Municipal des Jeunes animait le stand "Kit 72 heures", rappelant avec dynamisme l'importance d'être préparé en cas d'urgence. Les pompiers de l'Urgence Internationale proposaient quant à eux une expérience inédite avec le Sismo Truck, un simulateur de séisme permettant de ressentir les secousses d'un tremblement de terre en toute sécurité.

La Mairie de Vernègues tenait également un stand dédié aux dispositifs d'alerte disponibles sur la commune, notamment l'application Intramuros et le système FR-Alert, permettant d'informer rapidement la population en cas d'événement majeur.

De son côté, Madame Astrid OLLAGNIER, représentante de la DDTM 13, animait un espace consacré aux bons comportements à adopter face aux risques majeurs, offrant conseils pratiques et supports pédagogiques au public.

L'Association du Patrimoine de Vernègues présentait une exposition de photographies anciennes retraçant les effets du séisme de 1909 sur l'ancien village, tandis que la Réserve Communale de Sécurité Civile d'Alleins partageait son expérience et les bénéfices concrets d'une telle organisation.

Entre démonstrations, échanges et découvertes, cette première édition a su allier pédagogie, participation et convivialité. Fort du succès rencontré, la municipalité envisage d'ores et déjà de renouveler l'événement afin d'ancrer durablement cette démarche de sensibilisation dans la vie du village.



## Déchèterie : nouvelles règles

### ♻️ DÉCHÈTERIES : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR VERNÈGUES ET LE PAYS SALONNAIS

Un service indispensable pour les habitants  
Depuis le 1er juillet 2025, de nouvelles modalités sont fixées par la Métropole.

#### 📍 La déchèterie la plus proche pour Vernègues : Mallemort

**Adresse :** Le Pont de la Tour, 13370 Mallemort

**Horaires :** Du lundi au samedi : 08h00 - 12h00 13h30 - 17h30  
Dimanche : 08h00 - 12h00  
Jours fériés : Fermée

Déchets acceptés : déchets verts, bois, cartons, ferrailles, gravats, appareils électriques, huiles, encombrants, etc.

#### 👤 Pour les particuliers : un accès encadré mais gratuit

- **Carte d'accès (badge)** obligatoire pour entrer en déchèterie.
- **36 passages par an** maximum par usager, avec un plafond de 3 passages par jour.
- **Quantités limitées :** par exemple, 3 m<sup>3</sup> maximum de déchets verts ou de gravats par passage.
- Les dépôts doivent être **triés** : déchets verts, bois, cartons, ferrailles, électroménager, huiles, piles, etc.
- Les déchets dangereux (amiante, déchets industriels, médicaux...) sont refusés.

#### 👤 Pour les professionnels : nouvelles règles

Depuis le **1er juillet 2025**, les **professionnels ne sont plus autorisés à utiliser les déchèteries métropolitaines**. Ils doivent se tourner vers des filières spécialisées. Les véhicules immatriculés au nom d'une entreprise sont refusés, même pour un usage personnel, sauf dérogation exceptionnelle.

#### 🌿 Salon-de-Provence : ouverture du centre de réception des déchets verts des professionnels - Les Milanis

Situé sur la **RD 113**, le **site des Milanis** accueille depuis le 1er octobre 2025 les professionnels pour la collecte et le tri des déchets verts :

- Un espace dédié de **200 m<sup>2</sup>** pour la réception des tontes, tailles, résidus d'élagage et souches triées.
- Un **service moderne et dématérialisé** : facturation et tickets de pesée en ligne, paiement par prélèvement bancaire.
- Des horaires adaptés : **du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h**.

#### 📄 L'inscription :

L'inscription est **obligatoire** avant le premier apport sur le site.

Prévoir **5 à 8 jours** après réception des éléments nécessaires à l'inscription signée et validée.

Documents et renseignements à fournir :

- En-tête de facture de votre société
- KBIS (de moins de 3 mois si possible)
- RIB

📧 **Contact :** [naouel.kuhn@veolia.com](mailto:naouel.kuhn@veolia.com)

📍 Les Milanis - RD 113, 13300 Salon-de-Provence

🌐 [www.recyclage.veolia.fr](http://www.recyclage.veolia.fr)



**POUR TOUTES QUESTIONS OU DEMANDES SUR LES DÉCHETS, LE NUMERO VERT GRATUIT 0800 94 94 08 EST ACCESSIBLE DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H A 18H30 ET LE SAMEDI DE 7H30 A 17H30, HORS JOURS FÉRIÉS.**

## Temps fort pour notre commune : les élections municipales 2026

Les prochaines élections municipales se tiendront au printemps 2026. Ce scrutin permettra aux habitants de Vernègues d'élire l'équipe municipale qui conduira la commune pour les six prochaines années.



### Un moment-clé pour la vie locale

Les élections municipales sont l'un des temps forts de la démocratie locale. Elles permettent de désigner le Maire et les conseillers municipaux qui auront pour mission de piloter les projets de la commune, gérer les services publics locaux et représenter les intérêts des citoyens.

### Qui peut voter ?

Pour participer au scrutin, il faut remplir les conditions suivantes :

- ✓ Être âgé(e) d'au moins 18 ans la veille du premier tour
- ✓ Être de nationalité française, ou ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne résidant en France,
- ✓ Être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune

### Une élection à enjeux locaux

Urbanisme, écoles, environnement, voirie, culture... les décisions prises au niveau communal impactent directement la vie quotidienne. Votre participation est donc essentielle pour construire ensemble l'avenir de Vernègues.

### Où voter ?

Le jour de l'élection, les électeurs sont invités à se rendre dans leur bureau de vote habituel, en fonction de leur lieu d'inscription.

Voici les deux bureaux de vote de la commune :

**Bureau de vote n°1** : Salle des Fêtes de Vernègues

**Bureau de vote n°2** : Centre Socio-Culturel de Cazan

**Horaires d'ouverture des bureaux** : de 08h00 à 18h00 sans interruption

### Vérifiez votre inscription et votre bureau de vote

Avant le jour du scrutin, il est important de vérifier que vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales de la commune. Cette vérification permet d'éviter toute mauvaise surprise le jour du vote. Vous pouvez consulter votre situation électorale en ligne et connaître le bureau de vote dont vous dépendez, facilement et rapidement, sur le site officiel [service-public.fr](http://service-public.fr) ou via le site dédié des élections [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr)

### Vous n'êtes pas encore inscrit(e) ? Ne manquez pas la date limite !

Afin de voter aux élections municipales de 2026, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Plusieurs options s'offrent à vous pour vous inscrire ou mettre à jour votre situation (en cas de déménagement par exemple) :

- En ligne, via le site [service-public.fr](http://service-public.fr), avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile numérisés.
- En Mairie, en vous présentant avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.
- Par courrier, en envoyant un formulaire d'inscription accompagné des pièces justificatives.

**Date limite d'inscription en ligne : mercredi 04 février 2026**  
**Date limite d'inscription en Mairie ou par courrier : vendredi 06 février 2026**

### Vote par procuration : pensez-y si vous êtes absent(e)

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes le jour de l'élection, il est possible de voter par procuration. Ce dispositif permet à un électeur (le mandant) de confier son vote à une autre personne de confiance (le mandataire), qui votera en son nom dans le bureau de vote.

La demande de procuration peut être faite de plusieurs façons :

- En ligne via le site officiel [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr), puis en validant la demande en personne dans un commissariat, une gendarmerie ou un consulat
- Dans un commissariat, une gendarmerie ou au tribunal judiciaire, à l'aide d'un formulaire papier
- Par formulaire CERFA, à télécharger, imprimer et présenter aux autorités compétentes

Il est recommandé de faire la demande de procuration le plus tôt possible, afin de garantir sa prise en compte à temps. Un mandataire peut recevoir au maximum deux procurations, dont une seule établie en France.

### Carte électorale : distribution avant le scrutin

Les personnes qui se sont inscrites sur les listes électorales depuis le mois de juillet 2025 recevront leur carte électorale par courrier, quelques semaines avant le premier tour des élections municipales.

👉 Pour rappel, la présentation d'un titre d'identité est indispensable pour voter, mais la carte électorale, bien que recommandée, n'est pas obligatoire.

### Informations pratiques

Des affichages officiels et communications complémentaires seront disponibles à l'approche du scrutin pour vous informer sur les modalités pratiques et les candidatures.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 04.90.59.36.07

ou par mail à [etat-civil@vernègues.com](mailto:etat-civil@vernègues.com)



## Bien trier pour mieux recycler

Le tri des déchets ménagers est un geste simple mais essentiel pour préserver l'environnement, limiter les déchets non recyclables et optimiser la valorisation des matières.

C'est un acte collectif et quotidien qui impacte directement la qualité de vie dans notre commune, mais aussi la préservation de l'environnement global. En respectant les consignes de tri et les jours de collecte à Vernègues, chaque habitant contribue à :

- Réduire la quantité de déchets non recyclables,
- Valoriser les matières recyclables,
- Maintenir la propreté de l'espace public.

### Que trier ?

- Tous les emballages en plastique, métal, carton, papier doivent être séparés et dirigés vers la poubelle dédiée (souvent le bac jaune) ou point de collecte adapté.
- Les ordures ménagères (ce qui ne peut pas être recyclé) doivent aller dans le bac « ordures résiduelles » (bac gris).
- Réduire ses déchets, c'est aussi privilégier le réemploi, le compostage ou l'évitement à la source.

**Problématique : le ramassage des bacs jaunes sur Vernègues** : la commune consciente des difficultés rencontrées

La municipalité tient à informer les administrés qu'elle est parfaitement consciente des difficultés liées à la collecte des bacs jaunes, dont la fréquence actuelle de ramassage ne répond pas toujours aux besoins constatés sur le terrain.

Ces éléments ont été signalés à la Métropole, compétente en la matière, afin qu'une évaluation du service puisse être envisagée.

À noter que plusieurs communes du territoire ont également formulé une demande similaire visant à instaurer un second passage.

La commune restera attentive à l'évolution de ce dossier et ne manquera pas d'en informer les habitants.

### JOURS DE COLLECTE À VERNÈGUES

- Ordures ménagères (poubelle à couvercle gris) : **mardi matin & vendredi matin.**
- Tri sélectif (poubelle à couvercle jaune) : **mercredi matin.**
- Attention : le service n'est pas assuré certains jours fériés (ex : 1er janvier, 1er mai, 25 décembre).



## Stop aux incivilités



### Stop aux incivilités : préservons notre cadre de vie à Vernègues

Vernègues est un village paisible, et chacun a un rôle à jouer pour qu'il le reste. Pourtant, la commune constate une hausse des incivilités : aboiements répétés, vitesse excessive, circulation de motos ou quads sur les chemins, nuisances sonores et dépôts sauvages.

Ces comportements nuisent à la tranquillité, à la sécurité et à la propreté du village. Ils sont aussi sanctionnés par la loi :

- **Aboiements intempestifs** : jusqu'à 68 € d'amende, voire poursuites pour trouble de voisinage.
- **Vitesse excessive** : amende de 135 à 1 500 €, retrait de points, voire suspension du permis.
- **Circulation illégale de motos/quads** : jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule.
- **Bruits gênants** : 68 € à 450 € d'amende.
- **Dépôts sauvages** : 135 € à 750 € d'amende.

Ces gestes d'incivilité mobilisent du temps et des moyens publics, au détriment d'actions utiles à tous.

Des contrôles plus fréquents seront désormais réalisés pour garantir le respect de la tranquillité et de la sécurité de chacun.

Respectons les règles, nos voisins et notre environnement.

Ensemble, faisons de Vernègues un village exemplaire et agréable à vivre.

## Chasse et promenade : bien cohabiter à Vernègues

La saison de chasse 2025-2026 est ouverte depuis le dimanche 14 septembre 2025 à 7 h. Elle se terminera samedi 28 février 2026 au soir, mais certaines espèces ne sont chassables que jusqu'au 15 janvier 2026 (ex. certaines espèces de petit gibier). Durant cette période, les habitants et promeneurs partagent les espaces naturels avec les chasseurs.

Quelques règles simples permettent à chacun de profiter de la nature en toute sécurité.

### Les différentes chasses pratiquées sur la commune

- La chasse communale : organisée par la société de chasse locale, elle regroupe les adhérents autour de la chasse au petit gibier et des battues collectives (sangliers notamment).
- La chasse sur terrains privés : certains propriétaires terriens réservent leur domaine pour des chasses individuelles (approche, affût) ou collectives.
- Les battues réglementées : annoncées par la mairie, elles sont organisées pour réguler la population de grand gibier (sanglier principalement). Ces journées sont signalées à l'avance sur l'application Intramuros et les réseaux sociaux de la commune.

### Les jours de chasse à Vernègues

La chasse est pratiquée les jeudis, dimanches et jours fériés. Les promeneurs sont invités à être particulièrement vigilants à ces dates, notamment le matin (de 7 h à 13 h), période où l'activité cynégétique est la plus intense.

**À noter : la chasse au poste est autorisée tous les jours pendant la période d'ouverture générale.**

### Bons réflexes pour les promeneurs

- Rester sur les sentiers balisés et respecter les panneaux « battue en cours » ou autres signalétiques.
- Porter des vêtements visibles (gilet ou accessoires fluo) afin d'être repéré facilement par les chasseurs.
- Tenir les chiens en laisse pour éviter qu'ils ne s'éloignent ou ne surprennent le gibier.
- Privilégier les balades l'après-midi en période de chasse, plus calmes et sûres.

### Une cohabitation apaisée

La chasse est une activité encadrée par la loi et joue un rôle de régulation dans la gestion des populations de gibier.

La randonnée et les promenades sont, elles aussi, essentielles au bien-être des habitants.

Avec un peu d'attention et de respect mutuel, Vernègues peut rester un espace naturel partagé et sécurisé pour tous.

# Retour sur la concertation citoyenne : « Comment mieux vivre ensemble au sein de notre commune ? »

Le 12 juin dernier, la Mairie de Vernègues organisait, au centre socio-culturel de Cazan, une **réunion publique participative** autour d'un thème cher à tous :

☞ "Comment mieux vivre ensemble au cœur de notre commune ?"

## Une soirée d'échanges et d'intelligence collective

Animée sous la forme d'un **forum ouvert**, cette rencontre a permis à chaque participant de proposer les sujets qui lui tenaient à cœur et de rejoindre un groupe de réflexion.

De nombreux thèmes ont émergé :

- transmission du patrimoine et valorisation de l'identité provençale,
- création de lieux conviviaux de rencontre entre habitants,
- développement du lien intergénérationnel,
- actions autour de la biodiversité et des circuits courts,
- mobilité, urbanisme, et vie associative...



Cette soirée, riche en échanges et en idées, a marqué une première étape dans la construction d'une démarche de participation citoyenne durable à Vernègues.

## Un questionnaire pour prolonger la réflexion

Afin de permettre à tous ceux qui n'avaient pas pu être présents de s'exprimer, la Mairie a diffusé du **25 juillet au 30 septembre** un **questionnaire citoyen** via Intramuros, le site internet, les réseaux sociaux et les affichages municipaux.

Ce questionnaire a recueilli **120 réponses**, confirmant l'intérêt des habitants pour les questions de **convivialité, d'environnement et de lien social**.

Les habitants ont notamment exprimé le souhait :

- de renforcer les moments de rencontre entre voisins et intergénérationnels,



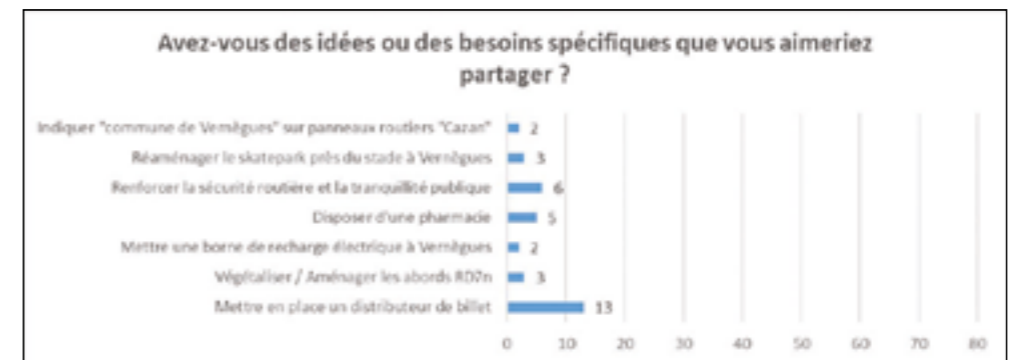
- de développer les moyens de transport pour relier Vernègues et Cazan,



- de réaménager les espaces de jeux de Cazan,
- et de mettre en place un marché de producteurs.



Les autres idées et besoins



## Et maintenant ?

Les propositions issues de la réunion et du questionnaire vont servir de **base de travail** pour identifier des **actions concrètes à mettre en œuvre**.

La Mairie souhaite désormais **étudier la faisabilité** des propositions et **hiérarchiser les actions** selon plusieurs critères :

- leur **intérêt collectif**,
- leur **coût** et leur **faisabilité technique**,
- et leur **cohérence avec les projets déjà engagés** (urbanisme, mobilités, équipements publics).

La Mairie remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à cette démarche citoyenne. Nous souhaitons continuer à associer les habitantes et les habitants aux futurs projets : si un sujet vous intéresse ou si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie. Ensemble, réunis pour l'avenir de notre village, faisons de Vernègues une commune toujours plus vivante, engagée et accueillante.

**AOP Coteaux d'Aix en Provence**  
Vins et huile d'olive

Visite du site archéologique, dégustation, vente de vin et d'huile d'olive...  
Retrouvez nos horaires d'ouverture et réservation de visite sur : [www.chateaubas.com](http://www.chateaubas.com)

RD 22 - Cazan  
13116 VERNÈGUES - PROVENCE  
Tél: 04 90 59 13 16 - [contact@chateaubas.com](mailto:contact@chateaubas.com)

## La lutte contre les frelons asiatiques

### Vernègues s'engage avec le Département

Le Département a lancé un grand plan de lutte contre le frelon asiatique et oriental. Ce plan prévoit un accompagnement financier pour aider les communes à installer des pièges et les particuliers à détruire les nids.

#### Pourquoi lutter contre le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique, arrivé en France en 2004, est une espèce exotique envahissante qui présente plusieurs risques pour notre territoire :

- **Agricoles et environnementaux** : En se nourrissant d'abeilles, le frelon asiatique contribue à leur surmortalité, menaçant ainsi non seulement la production apicole, mais également la production fruitière qu'il impacte directement.
- **Environnementaux** : Son régime alimentaire se compose de 30 % à 60 % d'insectes pollinisateurs. Cette diminution des pollinisateurs perturbe ainsi l'équilibre des écosystèmes.
- **Sanitaires** : Ses piqûres peuvent être dangereuses pour l'Homme, allant de la simple réaction allergique de la peau à l'arrêt cardiorespiratoire.

Cet insecte très invasif peut, en une seule année, permettre à une reine de produire environ 13 000 ouvrières et 500 futures reines. Face à cette menace, le Département agit avec des mesures concrètes pour soutenir les communes et les particuliers dans la lutte contre cette espèce.

#### Comment lutter contre le frelon asiatique ?

Il existe 2 moyens pour faire baisser les populations de frelons :

##### ➔ La destruction de nids de frelons

Vous êtes un particulier et constatez un nid de frelon sur votre propriété ? **Le Département vous aide à financer la destruction du nid à hauteur de 50 % du montant TTC, plafonné à 100 euros.**

Elle est efficace uniquement entre mai et novembre et doit être réalisée par un professionnel selon des pratiques respectueuses de l'environnement et des bonnes pratiques de neutralisation de nids de frelons réglementés.

Si vous sollicitez l'aide du Département pour financer la destruction d'un nid dans votre propriété, **vous devez impérativement faire appel à ces entreprises réglementées et respecter la procédure dont les étapes sont détaillées dans le Mode d'emploi destruction de nids à télécharger sur le site du département :**

<https://www.departement13.fr/sites/default/files/media/downloads/frelons-mode-d-emploi-destruction-nids.pdf>

##### ➔ Le piégeage (entre février et mai)

Il doit être réalisé entre février et mai pour piéger les reines fondatrices à l'aide d'un piège hyper sélectif qui ne retient que les frelons. Ces deux conditions garantissent la préservation de la biodiversité locale.

Un second piégeage peut être réalisé entre octobre et novembre, période pendant laquelle le frelon a besoin de se nourrir en abeille. Ce piégeage permettra de protéger les ruches avant l'hiver.

**Si vous souhaitez obtenir un piège, contactez la Mairie par mail sur : [accueil@vernègues.com](mailto:accueil@vernègues.com).**

**Une réunion d'information sur ces dispositifs aura lieu courant Janvier 2026 et sera proposée à l'ensemble des administrés souhaitant jouer un rôle dans la préservation de notre si belle biodiversité.**



## 1ère édition des Journées Nationales Artistiques : un franc succès !

### Le prieuré Saint-Jacques pris d'assaut par un public venu en nombre admirer les talents de notre commune

Les 13 et 14 septembre derniers, la France célébrait les Journées Nationales des Artistes (JNA), un rendez-vous dédié à la création et à la rencontre entre le public et les artistes.

Sollicitée par les artistes locaux, notre commune a tout de suite adhéré et souhaité participer à ces journées confirmant ainsi son engagement en faveur de la culture et de la mise en valeur de ses talents.



Cinq artistes professionnels de notre village ont ainsi exposé leurs œuvres tout au long du week-end, permettant au public de les découvrir ou de les redécouvrir.

Sandra DRAVET, Jean-Luc CHAVE, David COQUET, Jak ESPI et Aurélien RAYNAUD ont exposé leurs peintures, sculptures et créations originales, œuvres qui ont suscité l'intérêt et l'admiration des nombreux visiteurs.

La soirée d'inauguration dans ce cadre magique qu'est le prieuré a rencontré un très beau succès.

Portée par la prestation d'un groupe de jazz, offerte par les artistes, et agrémentée d'un apéritif, la soirée a favorisé les échanges entre visiteurs et créateurs.

Ces deux journées ont rencontré un franc succès, attirant un public nombreux et enthousiaste.

Un week-end qui a mis en avant la culture et les artistes du village, confirmant, s'il en était besoin l'importance de l'art et de la création.

Ces journées sont initiées et portées par la Maison des Artistes, avec le parrainage du Ministère de la Culture, en partenariat avec l'Association des Maires de France et des présidents d'Intercommunalité (AMF).

## Un nouveau curé pour notre village

### ✨🙏 Arrivée d'un nouveau curé à Vernègues 🙏✨

La paroisse de Vernègues accueille depuis le 1er septembre le père Lazare Amada, en remplacement du père Fabrice Chatelain.

**La messe a lieu tous les dimanches à 9h à l'église Saint-Symphorien.**

Le catéchisme est proposé aux enfants de 7 à 12 ans à Mallemort, un mardi sur deux de 17h à 18h30.

Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse au 06 12 26 03 36 ou au 09 73 27 48 08.

Nous souhaitons au Père Lazare la bienvenue et beaucoup de joie dans sa mission auprès de nous tous. 🙏🌿



## L'histoire des lavoirs de notre village

**18 OCTOBRE 2025 : Balade des lavoirs et spectacle le passage des lavandières**

Une trentaine de personnes ont suivi, la BALADE DES LAVOIRS organisée par l'association Lou Patrimoni Vernegau et commentée par Magali, la mémoire de notre village.

Nous avons visité trois lavoirs. Le premier : le lavoir de Valon était utilisé par les villageois de l'ancien village avant le tremblement de terre de 1909. Il a été ensuite abandonné mais la source a continué à alimenter le nouveau village, construit en contrebas au quartier du Jas. L'eau descendait par gravitation jusqu'au réservoir situé à l'angle de la route du Vieux Vernègues et du chemin du Clau.



Nous avons ensuite découvert le lavoir des Lambert ou la Font Madame sur un domaine privé, il est creusé dans la colline et était jadis clos d'une grille.

Alors, pourquoi La Font Madame ?

M. Lambert fut l'un des maires de Vernègues au XIX<sup>e</sup> siècle. Une personnalité, donc, d'autant qu'à l'époque, les maires étaient choisis par le préfet parmi les personnes soumises au cens électoral, les personnes les plus riches, donc. Et madame Lambert, « elle s'en croyait », comme on dit ici. Elle menait grand train, avait une bonne à tout faire et ne désirait pas mêler son précieux linge à celui des rustres. D'où la construction de ce lavoir personnel, qui était relié à la maison par une allée encadrée de buis, destinée à protéger du regard des voisins la bonne ainsi que sa maîtresse, qui ne manquait jamais d'aller surveiller son travail.

Notre balade s'est terminée au lavoir de Naud. Nau, ou anau, signifie abreuvoir en provençal, et le fait est qu'au lavoir de Naud est accolé un abreuvoir qui se déverse, d'un côté dans le lavoir et, de l'autre, dans un réservoir destiné à l'irrigation des potagers situés en contrebas. Le site est utilisé depuis le Moyen-Âge et le lavoir a été régulièrement rénové par la Mairie. La couverture date du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est dans ce cadre que lors de leur spectacle empreint de poésie, Morgane Teissier et Malesa Rinaldi ont évoqué pour nous la rude vie des lavandières.

De tout temps, la lessive a été l'une des tâches les plus pénibles dévolues à la femme. Que ce soit au bord de la rivière ou au lavoir, les femmes se réunissaient pour laver le linge... et commenter les nouvelles du village.

Merci aux Joyeux Marcheurs qui s'étaient joints à nous pour cette matinée festive, qui s'est terminée sur un apéritif offert par la Mairie et un pique-nique convivial.

Christine COURTOT



## Les journées du patrimoine 2025

Cette année l'association Lou Patrimoni Vernegau a proposé une exposition au prieuré St Jacques concernant le castrum d'Avalone ainsi que deux visites guidées qui ont attiré un grand nombre de personnes (37 le samedi et plus de 20 le dimanche).

Nous avons ainsi découvert ce qu'autrefois nous appelions « les escaliers romains » ou « l'oppidum romain » et que les archéologues s'accordent aujourd'hui à nommer le Castrum d'Avalone, un château défensif, en bois du VIII<sup>e</sup> siècle.

Il se situe sur le plateau de Valon, sur le point culminant de la commune : 394 mètres.

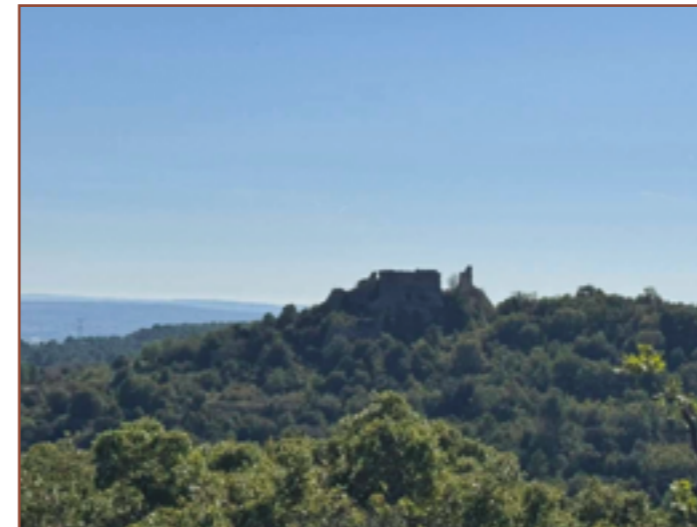
Les fouilles archéologiques réalisées en 2012 ont révélé que le site est plus important que ce qui est estimé et que l'abandon a été naturel, car peu de vestiges ont été retrouvés.

Nous avons pu observer l'escalier rupestre et la poterne c'est-à-dire la porte de fortification donnant sur le fossé.

Sous la falaise subsistent des murs, abris, trous d'ancrage de poutres, apiés (ruches) démontrant la présence d'habitations autour du château.

Nous vous rappelons que l'association propose tout au long de l'année des visites guidées pour des groupes sur différents sites de notre commune. **Contact : 06 08 64 18 45** (20 euros, 40 euros pour la journée).

Christine COURTOT



## D'où vient le nom de nos rues ? Focus sur Henry De Groux

### MAIS D'OU VIENT LE NOM DE NOS RUES : le saviez-vous ?

La rue Henry de Groux : hommage à l'homme aux mille vies.

Peu de promeneurs le savent : la rue Henry de Groux à Vernègues porte le nom d'un artiste aussi talentueux que tourmenté, dont la vie a croisé celle de notre village au début du XXe siècle.

Né en 1866 près de Bruxelles, Henry de Groux était le fils du peintre réaliste Charles de Groux.



Célèbre dès ses 22 ans pour son tableau «*Le Christ aux outrages*», il fréquente à Paris les plus grands noms de son temps : Toulouse-Lautrec, Gauguin, Rodin, Debussy, Mallarmé, Apollinaire, Oscar Wilde, Verlaine, Zola, Gide...

Autant de figures qui, comme lui, explorent les mystères de l'âme, les passions, et les excès de la modernité.

Peintre symboliste, graveur et sculpteur, il s'est illustré par la puissance dramatique de ses œuvres et de son tempérament tourmenté.

Après un long itinéraire artistique et personnel, Henry de Groux s'installe en Provence.

Il vit d'abord à Salon-de-Provence avant de s'installer à Vernègues (probablement en 1918) avec son

épouse Marie et leurs filles, Élisabeth et Marie-Thérèse. Le couple y achète une maison familiale au cœur du village.

Ici il trouve un refuge propice à la création. Il y poursuit son œuvre et travaille notamment à une grande statue destinée au *Monument aux Morts de La Roque-d'Anthéron*, tout en préparant des expositions et des projets monumentaux.

Outre ses toiles et ses sculptures Henry de Groux laisse un journal de 18 volumes manuscrits où il note ses pensées et ses réflexions sur l'art, la société et ses rencontres avec les intellectuels de son époque.



Son œuvre foisonnante, à la croisée du symbolisme et de la mystique, mêle visions bibliques, scènes historiques et allégories poétiques. Elle témoigne d'un artiste complet, à la fois peintre, sculpteur, illustrateur et écrivain.

En souvenir de ce passage marquant, la commune a donné son nom à l'une de ses rues, perpétuant ainsi la mémoire d'un artiste majeur qui choisit un jour Vernègues, pour y poser ses tableaux.

Rendons hommage à sa fille Élisabeth, graveuse et dessinatrice belge.

Elle est connue pour ses burins, ses eaux-fortes, ainsi que pour ses bois gravés.

Installée en Provence, elle était proche du Félibrige, en particulier Charloun Rieu et Émile Sicard.

Henry de Groux, est inhumé au cimetière de Vernègues, avec sa famille.

Sa descendante, Mme GUIEN, vit à Vernègues



## Vernègues adhère au Collectif Prouvenço

La commune de Vernègues rejoint officiellement le collectif Prouvenço, un réseau regroupant des communes engagées pour la promotion et la valorisation de la culture, de la langue et du patrimoine provençal.

Cette adhésion traduit la volonté de la municipalité de préserver les traditions locales, de soutenir les initiatives culturelles et éducatives autour de la Provence et de favoriser les échanges entre communes membres du collectif.

Par ce biais, Vernègues pourra bénéficier de ressources, événements et projets communs, tout en participant activement à la valorisation de l'identité régionale auprès de ses habitants et des visiteurs.

La municipalité invite la population à suivre les activités et événements organisés dans le cadre de Prouvenço, afin de soutenir et de célébrer ensemble le riche patrimoine provençal.



## Coup de cœur littéraire « Veiller sur elle »



### VEILLER SUR ELLE de Jean-Baptiste Andrea, lauréat du Prix Goncourt 2023

Le récit se déroule en Italie, retraçant le parcours d'un homme Michelangelo VITALIANI, né en 1904, surnommé Mimo. Au fil de notre lecture nous découvrons sa vie tumultueuse et riche de rencontres, d'expériences, d'évènements et de drames (guerres, religion, fascisme).

L'histoire de Mimo atteint de nanisme, débute en 1986 dans une abbaye où il vit depuis des années reclus. Devenu sculpteur talentueux, il se remémore alors son passé et nous faisons connaissance de Viola ORSINI, héritière d'une puissante famille italienne, brillante, luttant contre les conformités. Une grande amitié va naître entre ces deux personnages que tout oppose socialement, mais proches par leurs talents et sentiments, on s'attache à Viola et Mimo, on les suit tout au long de leurs vies avec une grande émotion !

Les décors sont décrits avec beaucoup de beauté et de délicatesse, l'écriture est belle et fluide.

C'est un roman riche par sa qualité narrative et sa sensibilité sans tomber dans la tragédie.

Vous allez vous laisser séduire par cette fabuleuse histoire !



## Recette du nougat d'antan

### Nougat noir provençal

Le nougat noir fait partie des 13 desserts du gros souper qui a lieu le 24 décembre, avant de partir à la messe de minuit.

#### Voici le matériel nécessaire à sa réalisation :

- 1 récipient à fond épais ; l'idéal étant une grande casserole ou un faitout en cuivre, à défaut en inox
- 1 grande cuillère en bois
- 1 assiette et 1 couteau
- Du papier sulfurisé, du papier journal
- 2 planches de bois, plus grandes que les feuilles de papier journal
- 1 poids (le plus simple étant un seau rempli d'eau)

Avant de commencer, il faut mettre sur le sol la première planche, plusieurs feuilles de journal, 1 feuille de papier sulfurisé, le papier nougat. Garder à côté d'autres feuilles de journal, la feuille de papier sulfurisé, le papier nougat et un seau rempli d'eau.

#### Ingrédients :

- 1kg d'amandes
- 500 g de miel (choisir plutôt un miel de lavande – éviter les miels trop forts)
- 2 feuilles de papier nougat

#### Recette :

Mettre le miel dans le récipient et le faire chauffer. Lorsqu'il est en ébullition, ajouter les amendes et tourner jusqu'à ce que le miel prenne une couleur plus foncée et dégage une forte odeur de cuisson. Si on coupe une amande mise à refroidir sur l'assiette prévue, elle doit être jaunée et avoir le goût du nougat. Parfois, une amande éclate, « elle pète à grand bruit ». Etaler alors rapidement le nougat sur le papier nougat, mettre l'autre feuille de papier nougat, la feuille de papier sulfurisé, le journal, la planche et le poids.

Lorsque le nougat est refroidi (il faut attendre au moins 7 heures), on peut le couper en barres ou en morceaux (avec un couteau-scie ou un grand couteau à pain).

**Une démonstration de fabrication de nougat organisée par l'association « Lou Patrimoni Vernegau » aura lieu au Prieuré Saint Jacques le 14 décembre 2025 à 10h00.**

Merci à Magali MERCIER de nous avoir livré tous ses secrets pour cette délicieuse recette que vous pourrez reproduire pour vos repas de fêtes !



## Comment s'occuper les soirs d'hiver

Les longues soirées d'hiver approchent à grands pas et vous vous demandez ce que vous allez bien pouvoir faire ? Rien de tel que se remémorer les activités de nos anciens qui vous permettront à coups sûr de pouvoir passer de belles soirées sans jamais vous ennuyer alliant traditions, divertissements et apprentissages.



### 1. Les contes et légendes

L'une des activités les plus prisées était le récit de contes et légendes. Les aînés de la famille, par leur sagesse, racontaient des histoires transmises de génération en génération. Ces récits permettaient non seulement de divertir, mais aussi d'éduquer les plus jeunes sur les valeurs et traditions de leur culture.

Vous pouvez également instaurer un « club de lecture » familial où chacun choisit un livre à lire puis partage ses impressions.

### 2. Les jeux de société

Les jeux de société étaient un autre moyen populaire de passer le temps. Des jeux comme les échecs, le damier, ou des jeux de cartes étaient couramment pratiqués. Ces activités favorisaient la sociabilité et stimulaient la réflexion stratégique tout en offrant un moyen de se détendre ensemble.

Vous l'aurez compris, ressortez les jeux de société de la poussière ! Que ce soit des jeux de stratégie, de coopération ou de hasard, c'est une excellente manière de passer du temps ensemble tout en se défiant. Organisez même un petit tournoi pour ajouter du piquant !

### 3. La musique et la danse

La musique jouait un rôle central dans la vie nocturne de nos ancêtres. Que ce soit à l'aide d'instruments traditionnels ou simplement par le chant, les soirées étaient souvent animées par des performances musicales. La danse était également un moyen de célébrer la vie et de renforcer les liens communautaires.

Amusez-vous à créer une playlist de vos chansons préférées et organisez une soirée dansante à la maison !



### 4. Le travail manuel et l'artisanat

De nombreuses familles profitaient des soirées d'hiver pour se consacrer à des travaux manuels. La couture, le tricot, ou la fabrication d'objets en bois étaient des activités courantes. Ces moments permettaient non seulement de créer des objets utiles, mais aussi de transmettre des compétences précieuses aux plus jeunes.

C'est le moment de vous lancer ! Laissez libre cours à votre créativité avec des activités artistiques. L'art est un excellent moyen de s'exprimer, seul ou en groupe. Pour préparer les fêtes de fin d'année, vous pouvez dès à présent vous amuser à créer de jolies décorations de Noël, des bougies parfumées ou encore des cadeaux faits maison, ces activités sont à la fois amusantes et productives.

### 5. La cuisine et les repas en famille

Les soirées d'hiver étaient également l'occasion de préparer des plats réconfortants. Les recettes familiales étaient souvent mises à l'honneur, et les membres de la famille se réunissaient pour cuisiner ensemble. Cela renforçait les liens et permettait de partager des repas chauds qui réchauffaient le corps et l'esprit.

Profitez de ces soirées pour préparer des recettes de saison, comme des soupes réconfortantes ou des desserts gourmands. Impliquez toute la famille dans la préparation pour un moment convivial !

### 6. Les séances de lecture

Avec l'avènement de l'imprimerie, la lecture est devenue une activité prisée. Les familles lisaient à haute voix des livres, des poésies ou des journaux. Cela favorisait non seulement l'apprentissage, mais aussi l'évasion à travers les mots.

Avec l'arrivée des nouvelles technologies, vous pouvez en profiter pour organiser une soirée cinéma en choisissant un thème. Que ce soit des films de Noël, des classiques du cinéma, ou des films d'animation, préparez du pop-corn et installez des couvertures confortables !



Vous l'aurez compris, l'hiver apporte son lot de soirées longues et parfois froides, mais cela ne signifie pas qu'il faille s'ennuyer ! A vous de jouer pour trouver toujours plus d'activités, à chacun son imagination pour se divertir, se rapprocher et créer des souvenirs inoubliables. Que ce soit par des activités créatives, des moments de détente ou des soirées animées, ces suggestions peuvent enrichir vos longues nuits d'hiver. Alors, rassemblez votre famille ou préparez-vous à passer du temps de qualité avec vous-même et profitez de cette saison à fond !

## Avancée du PLUi

### VERNÈGUES : CAP SUR L'AVENIR AVEC LE PLUI DU PAYS SALONNAIS

Parole aux habitants, cap sur le territoire ! Depuis plusieurs mois, la Métropole Aix-Marseille-Provence, via sa division urbanisme - antenne de Salon-de-Provence, mène un travail de fond sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays Salonais. Vernègues, comme les 16 autres communes concernées, est directement impliquée dans cette grande réflexion collective sur l'aménagement du territoire à l'horizon 2040.

#### Une démarche de fond : comprendre le PLUi

Le PLUi, c'est un document d'urbanisme stratégique qui remplace les anciens PLU communaux pour dessiner un projet cohérent à l'échelle intercommunale. Il définit les grandes orientations d'aménagement, de développement, de protection des espaces naturels et agricoles, ainsi que les règles de constructibilité.

Le PLUi du Pays Salonais est entré dans une phase cruciale : celle de la **concertation** avec les habitants, les communes, les acteurs économiques et associatifs.

#### Le PADD : un cap pour demain

Au cœur du dispositif, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été présenté au public au printemps 2025, notamment lors d'une réunion publique à Mallemort le 2 avril dernier. Ce document d'orientation, débattu lors du Conseil Métropolitain du 30 juin dernier, fixe les ambitions du territoire en matière :

- de maîtrise de l'urbanisation et de lutte contre l'étalement urbain,
- de préservation des terres agricoles et de la biodiversité,
- de mobilité durable,
- de logement pour tous, avec une attention particulière aux jeunes ménages,
- de revitalisation des centres-bourgs, sans dénaturer les paysages.

#### Premiers traits de crayon : le zonage en préparation

Après les orientations du PADD, place au concret. L'équipe urbanisme de la Métropole a entamé, depuis septembre 2025, avec les communes, les **première base de zonage et de règlement pour le PLUi**.

#### Et après ?

Une fois cette tournée achevée, viendra le temps de finaliser le projet de PLUi. Celui-ci sera **arrêté courant 2026**, puis soumis à **enquête publique** avant son approbation finale prévue pour fin 2027.

En attendant, les habitants sont invités à consulter régulièrement les supports mis à disposition (site internet de la Métropole, registre de concertation en mairie, expositions locales) et à participer à cette grande aventure collective. Car après tout, **l'urbanisme n'est pas qu'une affaire de techniciens - c'est l'affaire de tous**.








 Plus d'infos sur la concertation et les documents en ligne :

<https://ampmetropole.fr/urbanisme/plui-la-metropole-consulte-les-habitants-sur-lavenir-du-pays-salonais>



## Rappel des règles d'urbanisme : quels travaux déclarer ?

### QUELLES FORMALITÉS POUR LES TRAVAUX LES PLUS DEMANDÉS SUR LA COMMUNE DE VERNÈGUES ?

Travaux	Régime au RNU	Formalités	Conditions principales
 <b>Piscine</b>	Autorisée sur terrain déjà bâti	DP (10–100 m <sup>2</sup> ) / PC (+100 m <sup>2</sup> )	Possible même détachée de la maison, mais uniquement en zone urbanisée.
 <b>Véranda / extension accolée</b>	Autorisée	DP (< 20 m <sup>2</sup> ) / PC (≥ 20 m <sup>2</sup> )	Doit être rattachée à la maison existante, limitée en volume.
 <b>Garage fermé</b>	Autorisé	DP (< 20 m <sup>2</sup> ) / PC (≥ 20 m <sup>2</sup> )	Peut être indépendant dans le jardin, mais sur une parcelle déjà construite.
 <b>Carport</b>	Autorisé	DP (< 20 m <sup>2</sup> ) / PC (≥ 20 m <sup>2</sup> )	Même régime que le garage, détaché possible si lié à l'habitation.
 <b>Abri de jardin</b>	Autorisé	Sans formalité (≤ 5 m <sup>2</sup> ) / DP (> 5 m <sup>2</sup> )	Peut-être au fond du terrain, à condition d'être lié à la maison.
 <b>Extension de maison</b>	Autorisée	DP (< 20 m <sup>2</sup> ) / PC (≥ 20 m <sup>2</sup> )	Forcément accolée au bâti principal.
 <b>Nouvelle maison</b>	Très limitée	PC obligatoire	Acceptée uniquement en partie urbanisée du village.

(DP = Déclaration préalable, PC = Permis de construire)

### VERNÈGUES : QUE PEUT-ON CONSTRUIRE SOUS LE RNU ?

À Vernègues, pas de PLUi pour le moment : c'est le Règlement national d'urbanisme (RNU) qui fixe la loi. Dans ce cadre, le Maire a compétence liée pour refuser un permis de construire, en cas d'avis défavorable du Préfet.

Le RNU, en somme, c'est la règle du "petit plus" : on peut agrandir, aménager, embellir... mais pas créer une nouvelle urbanisation hors du village. Le futur PLUi fixera un cadre plus détaillé et donnera enfin une visibilité à long terme.

**POUR TOUTE INFORMATION ET EN CAS DE DOUTE, N'HESITEZ PAS A CONTACTER LE SERVICE DE L'URBANISME DE VERNÈGUES AU : 04-90-59-36-07**

## Vernègues village d'avenir

### Vernègues : un village d'avenir soutenu par le dispositif de l'État

La commune de Vernègues s'inscrit dans une démarche ambitieuse de développement durable et d'aménagement du territoire en rejoignant le dispositif "Village d'avenir", soutenu par l'État. Ce programme accompagne les petites communes dans leurs projets de modernisation tout en préservant leur identité et leur qualité de vie.

Pour Vernègues, ce dispositif se traduit par une aide spécifique à la réflexion sur l'aménagement de deux secteurs emblématiques : le Vieux Vernègues et le hameau de l'Héritière. L'objectif est de concilier modernisation et préservation du patrimoine, en imaginant des solutions pour :

- Réhabiliter et valoriser les bâtiments anciens,
- Améliorer la circulation et l'accessibilité tout en respectant le charme du village,
- Créer des espaces publics conviviaux pour les habitants et les visiteurs,
- Intégrer les enjeux environnementaux et paysagers dans les futurs aménagements,
- Étudier les besoins en services publics afin d'adapter l'offre aux besoins réels des habitants et de préparer l'avenir.

Cette démarche permet à Vernègues de se projeter comme un village durable et attractif, tout en préservant son patrimoine et son cadre de vie unique.



## Rénovation du lavoir de Cazan

### Rénovation urgente du lavoir de Cazan : préserver un patrimoine en péril

Le lavoir de Cazan, emblématique du hameau de Cazan et témoin de la vie villageoise d'autrefois, se trouvait dans un état de dégradation avancé, avec une toiture menaçant de s'effondrer et des murs fragilisés par le temps. Face à ce risque, la commune a lancé une rénovation urgente pour préserver ce patrimoine historique.

Les travaux portent sur :

- **La consolidation de la structure et des murs**, pour garantir la sécurité et la pérennité du bâtiment,
- **La reconstruction de la toiture**, afin d'éviter tout effondrement et de protéger le bassin,
- **La remise en état du bassin**, tout en conservant son aspect traditionnel,
- **L'aménagement des abords avec allées et végétation**, pour créer un espace de promenade et de détente.



Dans le cadre du Sentier d'Antan, un parcours de découverte du patrimoine local, des panneaux explicatifs seront installés pour raconter l'histoire du lavoir et son rôle dans la vie quotidienne des habitants d'autrefois.

Cette intervention permet à Vernègues de préserver un site fragile mais précieux, tout en valorisant son patrimoine et en offrant aux habitants et visiteurs un lieu sécurisé et agréable à découvrir.

## Bonne nouvelle pour nos aînés et nos enfants

### Les transports métropolitains sont gratuits !

Depuis le **1er septembre 2025**, la Métropole Aix-Marseille-Provence a mis en place une mesure phare :

**la gratuité des transports en commun pour les moins de 11 ans et les 65 ans et plus.**

Une belle avancée pour faciliter les déplacements du quotidien et soutenir le pouvoir d'achat de milliers de familles et de retraités !

#### Qui est concerné ?

- **les enfants de moins de 11 ans** (nés après le 1er septembre 2014)
- **les séniors de 65 ans et plus** domiciliés sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Cette mesure s'applique sur l'ensemble du réseau de transports métropolitains : bus, tramway, cars interurbains, métro...

#### Comment ça marche ?

Les bénéficiaires devront disposer d'un support de transport nominatif (carte ou pass) chargé avec le droit à la gratuité

- **si vous êtes déjà titulaire d'une carte Mobilité avec un pass permanent ou abonnement annuel** : le PASS gratuit a été automatiquement chargé sur la carte

- **si vous n'avez pas encore la carte** : il faut en faire la demande en ligne sur : [www.lametropolemobilite.fr](http://www.lametropolemobilite.fr) et fournir une photo d'identité récente ainsi qu'un justificatif de domicile (la résidence principale doit être sur le territoire de la Métropole)

⚠ Validation obligatoire de la carte / du pass à chaque montée dans le moyen de transport : même si le service est gratuit, **la validation reste nécessaire.**

En rendant les transports gratuits pour les plus jeunes et les plus âgés, la Métropole Aix-Marseille-Provence franchit une étape importante vers une mobilité plus inclusive, solidaire et durable. Une initiative concrète qui allège le quotidien tout en préparant l'avenir.



## Un nouvel arrêt de bus dessert notre commune

### Vernègues : un nouvel arrêt de bus à Château-Bas pour les collégiens et les habitants

Un nouvel arrêt de bus a été installé au lieu-dit Château-Bas, sur la commune de Vernègues, par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cette réalisation répond à la fois à un besoin de mobilité pour les habitants du secteur et à une attente forte des familles dont les enfants sont scolarisés au collège Jean Guéhenno de Lambesc.

#### Une desserte renforcée pour le collège

La ligne 508 Vernègues ↔ Lambesc s'arrête désormais à Château-Bas, permettant aux collégiens de rejoindre plus facilement leur établissement. L'arrêt est intégré aux circuits scolaires, avec des horaires adaptés aux entrées et sorties des classes. Les élèves gagnent ainsi en confort et en sécurité, avec moins de marche à pied et des trajets plus rapides.

#### D'autres lignes concernées

Château-Bas n'est pas uniquement un arrêt scolaire :

- La ligne 507 (Alleins ↔ Vernègues ↔ Mallemort) dessert également cet arrêt, offrant une liaison pratique vers les communes voisines.

- La ligne 501 (Vernègues ↔ Salon-de-Provence, via Cazan) marque aussi un arrêt à Château-Bas, notamment lors des trajets du matin vers Salon.

Cet élargissement de l'offre permet aux habitants de mieux se déplacer vers les pôles voisins, que ce soit pour les études, le travail ou les activités quotidiennes.



#### MÉMO

Arrêt concerné : Château-Bas (commune de Vernègues)

Lignes desservies :

- 508 Vernègues ↔ Lambesc : dessert le collège Jean Guéhenno.
- 507 Alleins ↔ Vernègues ↔ Mallemort.
- 501 Vernègues ↔ Salon-de-Provence (via Cazan) : passages le matin en direction de Salon.

Horaires scolaires (ligne 508) :

- Départ de Vernègues vers Lambesc aux alentours de 7h35 (arrivée au collège vers 8h00).
- Retour assuré à la sortie des cours, en milieu et fin d'après-midi.

#### Infos et horaires complets sur le site de la métropole mobilité :

<https://www.lametropolemobilite.fr>

## Rétrospective des travaux réalisés



Août 2025 - Réalisation par les services techniques d'une palissade colorée pour la cour de maternelle



Octobre 2025 - Réalisation par les services techniques de jardinières et bancs autour des platanes de la Mairie



Mai 2025 - Réalisation d'un terrain de boules à l'entrée du Village



Septembre 2025 - Réfection de la toiture du local de l'OMSC



Août 2025 - Réparation de l'arrosage du stade municipal

## Une page se tourne pour Gillou

C'est le cœur serré qu'après presque 43 années de Mairie, notre Gillou, agent des services techniques de la Mairie de Vernègues, va partir à la retraite fin décembre....

Né en Moselle, Gilles FRANCOIS surnommé par ses collègues et amis « Gillou » est arrivé sur la commune alors qu'il n'avait que 12 ans. Son père, militaire de carrière (pilote de l'armée de terre) a été muté dans le sud et ils se sont installés à Cazan avec sa mère, sa sœur ainée et ses 3 frères. Gillou est allé à l'école jusqu'en 3ème puis a obtenu son CAP à l'école de transporteur routier de Miramas. Il est ensuite parti faire son service militaire à Toule, en Meurthe et Moselle auprès du 516ème régiment du train. À son retour, le Maire de l'époque, Monsieur Icard, lui a proposé d'intégrer la Mairie, accompagné de Fernand Michel, garde de l'époque. Il était à l'époque le seul agent des services techniques !!! Les activités étaient évidemment moindre compte tenu de la taille de la commune.

Alors âgé de tout juste 21 ans, Gillou pensait faire quelques mois tout au plus, puis il s'est très vite passionné pour son village et n'a plus souhaité le quitter. 4 Maires se sont depuis succédés (Messieurs ICARD, BOUREL, APPARICIO et Mme REYBAUD) et c'est toujours avec passion qu'il nous parle de son village, de son métier et de son affection pour l'ensemble de ses employeurs. Lorsqu'il a démarré, il se souvient qu'il avait à disposition un tout petit camion ainsi que quelques outils rudimentaires pour nettoyer le village « Pelle, râteau, c'est le chant des municipaux !!! », en référence aux Chevaliers du Fiel !

Gillou a toujours eu à cœur depuis toutes ces années à entretenir au mieux son village et à le rendre propre comme ses amis en témoignent « Il a la passion du village, il est très attaché à la propreté du village et au bien-être des administrés ».

Gillou nous confie lui-même qu'il a toujours mis un point d'honneur à la propreté de son village. Ses collègues le prenaient même pour un fou ! Alain, Jean-Pierre ou encore Norbert disaient « il est fou, il tire le frein à mains n'importe où pour aller chercher un papier envolé à 100 mètres ! ».

Le métier d'agent technique regroupe bien plus de missions qu'il a toujours assurées avec beaucoup de professionnalisme : gardien de l'école, chauffeur du mini-bus pour transporter les enfants lorsque l'école était encore à Vernègues ou lors des sorties scolaires mais également pour accompagner nos seniors, chef d'équipe ... Gillou c'est la mémoire des services techniques de Vernègues !

Il a réussi à transmettre sa passion aux plus jeunes et il en est fier.

Olivier Troussier, son collègue et ami témoigne « lorsque j'étais à l'école primaire et que je voyais Gillou s'activer dehors à entretenir la commune, à tailler les arbres, je me souviens lui avoir dit « moi quand je serai grand, je ferai comme toi ».

Passionné par son travail, Gillou part à la retraite le cœur serré, il a aimé son travail et il sait déjà que son quotidien et ses collègues vont lui manquer. Ce sont les yeux remplis d'émotions qu'il nous a dit « je peux prendre ma retraite sereinement, la transmission est faite, aujourd'hui l'élève a rattrapé le maître, Olivier saura continuer dans cette lignée. Ce que je souhaite, c'est que la commune reste propre, j'y ai mis tout mon cœur, il faut savoir que tous les lundis, on remplit une demi-benne de déchets, parfois c'est décourageant car ça ne finit jamais mais j'ai aimé me dévouer à mon village »

Généreux, bon vivant, bienveillant et parfois taquin, il est évident que notre Gillou va nous manquer !

Au nom de toute la commune, nous te souhaitons le meilleur Gillou pour cette retraite bien méritée !

Que tu puisses prendre le temps de t'atteler à ta passion pour les voitures, pour le cinéma, pour les oiseaux et surtout continuer de partager plein de bons moments auprès de ta famille et de tes amis les plus fidèles !!!!

MERCI pour ton implication sans faille depuis toutes ces années au sein de notre commune !!!



## Les joyeux marcheurs reprennent du service !

Instaurées l'an dernier, les randonnées du village, connues sous le nom des Joyeux Marcheurs, ont repris en septembre et rencontrent déjà un bel engouement.

Menées par notre guide, Nicole TARAVEL, cette activité conviviale invite chacun à découvrir ou redécouvrir les paysages de notre commune et de ses environs dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Ces balades sont ouvertes à tous et constituent une belle occasion de partager un moment de détente, de rencontrer ses voisins et de profiter du grand air.

Les parcours sont réservés aux adultes, certaines randonnées pouvant être longues et inadaptées aux jeunes enfants,

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, les chiens ne sont pas acceptés lors des sorties : ils sont priés d'attendre leur maître à la maison.

Rejoignez-nous ! Que vous soyez amateurs de nature, de marche ou simplement curieux, venez participer aux prochaines sorties et laissez-vous tenir par la bonne humeur du groupe.

Les randonnées ont lieu le samedi matin (généralement de 9H00 à 11H00), la première participation se fait sur inscription en mairie au **04 90 59 36 07**.



## Octobre rose à vernègues : un dimanche placé sous le signe de la solidarité et de la prévention

À l'occasion d'octobre rose, mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et à la sensibilisation au dépistage, la commune de Vernègues s'est mobilisée le dimanche matin du 5 octobre.

Le rendez-vous était donné à 9H00 pour une marche rose, symbole de solidarité et d'engagement, animée par Mme Nicole TARAVEL.

Mme Lydia SCHMIT, sage-femme, a ensuite pris le relais pour une présentation sous forme de questions-réponses sur le cancer du sein, présentation suivie d'un atelier palpation.

Cette conférence très instructive a été particulièrement appréciée.

Enfin, Mme Dounia MESTAOUI a convié les participants à une séance relaxation qui a permis de clôturer cette belle matinée en douceur.

Même si, en raison de la multiplication des manifestations ce jour-là dans le secteur la fréquentation fut moins importante que l'an passé, toutes et tous ont manifesté leur soutien et leur motivation pour cette belle cause.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes venues soutenir l'évènement, et en particulier Mmes TARAVEL, SCHMIT et MESTAOUI pour leur implication.



Une pensée pour toutes celles  
qui se sont battues ou qui se  
battent encore ♥



**Souvenons-nous :  
le dépistage sauve des vies**

## Le colis des séniors : Un geste de solidarité et de chaleur humaine

Chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, la commune témoigne de son attachement à ses aînés en leur offrant un **colis de Noël**, préparé avec soin et attention.

Ce geste symbolique, attendu et apprécié, vise à apporter un peu de **réconfort**, de **douceur**, et de **lien social** aux personnes âgées de notre territoire.

### • À qui s'adresse le colis ?

Le colis est destiné aux habitants de la commune âgés de **65 ans et plus**, sans condition de ressources.

Il s'agit d'un **geste de reconnaissance** envers celles et ceux qui ont contribué à la vie de la commune et qui méritent toute notre attention.

### • Un moment de partage

La remise des colis est souvent l'occasion de **rencontres riches** entre les élus et les bénéficiaires.

Dans certains cas, un petit mot, un sourire, voire une discussion improvisée peuvent égayer la journée et **renforcer le lien entre générations**.

### • Modalités de distribution

Comme l'année précédente, la distribution des colis s'effectuera lors de **permanences organisées en Mairie** du 15 au 19 décembre 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### • Un geste simple mais essentiel

Dans un monde où le lien social se fragilise parfois, ces **petites attentions prennent tout leur sens**.

Le **colis des séniors**, c'est bien plus qu'un paquet : c'est une manière de dire « **vous comptez pour nous** », de **garder le contact, de rompre l'isolement et de faire vivre la solidarité locale**.



## Accès aux soins pour tous : Vernègues lance sa mutuelle de village

Depuis le mois de septembre, la commune s'est dotée d'un nouveau dispositif : la Mutuelle de village.

Mise en place avec le soutien de la Mutuelle Générale d'Avignon (MGA,) elle a pour objectif de permettre à tous les habitants de la commune, quels que soient leurs âges ou leurs situations professionnelles, de bénéficier d'une couverture santé à tarif préférentiel.

Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des administrés. Chacun pourra choisir les garanties qui lui conviennent, selon ses besoins et ses moyens.

La réunion publique d'information sur la mutuelle organisée, le 11 septembre, a suscité un vif intérêt, avec des rendez-vous pour les permanences qui ont rapidement été pris d'assaut.

Pour informer les habitants et répondre à leurs questions, d'autres permanences seront tenues en Mairie aux dates suivantes :

En 2026, le matin :

- 24 février
- 27 avril
- 12 juin
- 7 septembre
- 30 novembre



**Merci de prendre rdv en Mairie au : 04 90 59 36 07**

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de garantir à chacun une protection santé adaptée.

## > ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

DURAND ARDIET Rose 14 juillet 2025

### DÉCÈS

FRANÇOIS Jack 16 mai 2025  
 LAURETTA Emmanuel 1er août 2025  
 WOISEL Eric 09 août 2025  
 RICARD Denis 1er octobre 2025  
 LOMBARD née SZCZEPANIAK Sabine 12 octobre 2025

### MARIAGES

FOGNINI Yohann - MAURO Aurélie 17 mai 2025  
 GIANNETTI Nicolas - DUMAS Margot 07 juin 2025  
 LEDERMANN Stéphane - TILLOLOY Eva 21 juin 2025

### MARIAGES (suite)

LOUIS Alexandre - DESBORDES Marine 05 juillet 2025  
 PENCRÉAC'H Aline - DELMAU Claire 26 juillet 2025

### PACS

BRAQUET Baptiste - PAGGETTI Alexia 23 mai 2025  
 BERNARD-ARNEODO Tom - CHANU Léony 15 juillet 2025  
 CHAUSSE Romain - MEKERKE Océane 11 septembre 2025  
 PIOZIN Guillaume - SIMONETTI Sabrina 24 septembre 2025  
 RASSELET Alexis - MEYNIER Julia 08 octobre 2025



**PROVENCE ENVIRONNEMENT**

ÉLAGAGE - ABATTAGE  
 TERRASSEMENT  
 ENTRETIEN DE JARDIN  
 AMÉNAGEMENT MAÇONNERIE

Établis dans le sud de la France depuis plus de 30 ans, nous avons développés une connaissance approfondie des spécificités de la région, de son climat et de ses exigences uniques en matière d'aménagement extérieur.

Charleval | Mallemort | La roque d'anthéron | Ailleins | Vernègues |  
 Salon de provence | Et sur l'ensemble de la Région PACA

contact@provence-environnement.com 06 24 34 14 03

MARCHÉ

Aux AFFAIRES

TOUT POUR VOUS PLAIRE !

Décoration • Art de la table • Voilage  
 Loisirs • Ménager • Bricolage  
 Produits saisonniers

ZA Bertoire - 58 av. Jean Monnet & 22 av. Fernand Julien  
 13410 Lambesc - Tél. 04 42 90 83 56

Les JNA ont été l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les artistes de notre commune. A cette occasion nous avons souhaité mettre, à leur tour, en lumière deux artistes renommés : Jak ESPI et Aurélien REYNAUD.

## Jak ESPI créateur guidé par l'instinct

Issu d'une famille de fabricants de cuisines, Jak ESPI a grandi entre les outils, le bois et la création. Dès l'enfance, il découvre le plaisir de fabriquer, d'assembler, de donner forme à la matière. Un incroyable professeur d'école, **M. Proust**, marquera durablement son parcours : passionné d'histoire, il faisait construire à ses élèves les monuments des époques qu'il enseignait. Il les emmenait même dans la chapelle voisine, pour des fouilles où les morceaux de poterie et les débris ramassés étaient ensuite assemblés par les élèves pour des reconstitutions. Une manière passionnante d'apprendre, qui éveillera chez Jak le goût de la liberté et de la création.

Le collège est un choc. Le rythme rigide l'ennuie, seule l'heure de dessin éveille son intérêt. Grâce à son professeur de dessins, il est orienté vers le **lycée Marie Curie à Marseille**. Il y réussit le concours d'entrée au **département des arts appliqués**.

Après cette formation, Jak continue de peindre, puis, il décide alors de suivre une formation dans une **école privée de décoration intérieure à Nice**. Cette expérience le conduit un temps vers l'entreprise familiale, mais très vite, il comprend que son véritable désir est d'être indépendant.

Il fonde alors sa propre société de panneaux publicitaires, peignant à la main les enseignes de ses clients. Une activité qu'il exercera pendant vingt ans, tout en développant son art pictural, influencé par **Kandinsky, Bacon, Picasso ou Vasarely**.

La naissance de sa fille marque un tournant décisif. Inspiré par l'allaitement de son enfant, il imagine de sculpter la poitrine féminine, symbole fondamental de vie, en l'intégrant à des formes variées : animaux, fruits, planètes... L'idée de sculptures originales, poétiques et universelle, est née.

C'est alors qu'apparaît **la Panthère rose**, personnage muet et élégant qu'il choisit de féminiser. De cette rencontre naît **"Pinky Love"**, une série de sculptures drôles, fascinantes et sensuelles où la Panthère rose incarne une féminité libre et universelle. Pinky Love a été exposée pour la première fois à Art Paris au Grand Palais en 2012. De nombreuses autres sculptures de Jak trônent aujourd'hui dans les galeries ou collections privées à travers le monde.

Artiste autodidacte, Jak n'a jamais cessé de créer en expérimentant. Il ressent la matière, la façon d'instinct : « Quand je crée je me sens complètement connecté » dit-il. Cette sensibilité donne naissance à des œuvres puissantes, comme la sirène monumentale réalisée pour **Marseille-Provence 2013** hommage vibrant à la femme. Ou encore cette famille d'extraterrestres aux fronts équipés d'écrans diffusant des messages pour sensibiliser le public à la préservation de la planète, sujet qui lui tient tout particulièrement à cœur.

En 2016, Jak choisit de se retirer du monde des galeries, sans jamais cesser de créer. Toujours inspiré, il poursuit son travail dans l'intimité de son atelier et se tourne aujourd'hui vers d'autres créations à base des matières nobles et naturelles - pierre, métal, bois - qu'il explore avec la même passion. Peintre autant que sculpteur, il continue d'interroger la forme, la couleur et le volume avec une liberté intacte.

Discret mais charismatique, original et libre, Jak aime « les questions sans réponses ».

Un état d'esprit à son image : curieux, inventif et sans limite, comme son art tourné vers une communion entre la matière et l'esprit, entre la réalité et l'imaginaire.



## Aurélien RAYNAUD peintre et sculpteur animalier

Je vis et travaille à Vernègues, en Provence, dans la maison qui a abrité mon enfance. Ce lieu, suspendu entre ciel et garrigue, est bien plus qu'un simple atelier : c'est un refuge, un espace où se mêlent souvenirs, nature et création.

L'art, l'architecture et la décoration ont toujours tenu une place essentielle dans mon parcours. J'ai grandi dans un décor hors du temps, peuplé d'animaux, propice à la contemplation et à l'imaginaire.

Dès l'enfance, mon regard s'est tourné vers le monde sauvage et les animaux dont la présence m'a toujours fasciné. Leur énergie, leur fragilité, leur mystère nourrissent mon quotidien. Cette relation intime avec eux n'a rien d'intellectuelle : elle est sensorielle, instinctive et vitale.



Inadapté au cadre scolaire traditionnel, j'ai interrompu mes études à l'âge de quatorze ans. Soutenu par mon père, décorateur, j'ai suivi une formation en dessin et architecture auprès de M. Devillaire, diplômé de l'École Boule à Paris. Cette rencontre a été fondatrice : elle m'a appris la rigueur du trait, la précision du geste, et la liberté de créer. Très vite, la peinture s'est imposée comme mon langage naturel. A travers l'huile, le pastel ou l'acrylique, je trouve les moyens d'exprimer ma vision du monde animal, non pas comme un simple sujet de représentation, mais comme un reflet de notre lien profond avec la vie sauvage.

Plus tard, j'ai exploré la sculpture, un territoire où la matière devient chair et émotion. Bois, marbre, bronze, grillage... chaque matériau possède sa respiration propre. Dans mes œuvres, je cherche à saisir l'élan intérieur de l'animal, à traduire sa noblesse, parfois sa souffrance. Ma démarche se situe à la frontière de l'allégorie et du manifeste, interrogeant notre rapport au vivant et dénonçant, en filigrane, la souffrance animale et la perte de lien avec la nature.

Mon atelier, construit au fil des ans, reflète cette évolution. En perpétuel mouvement, encombré de toiles, d'outils, de volumes en gestation, il est un lieu habité. Les animaux y trouvent refuge, entrant et sortant librement, comme pour rappeler la porosité entre mon travail et leur monde. Leur présence m'accompagne dans ma solitude créatrice.

Il y a une quinzaine d'années, j'ai ouvert à Aix-en-Provence un espace galerie, conçu comme une extension de mon atelier. Ce lieu, à la fois sobre et chaleureux, offre au public la possibilité de découvrir mes œuvres dans une atmosphère pensée pour elles. J'y travaille parfois, notamment sur des formats plus petits.

La naissance d'une œuvre est toujours un cheminement lent. Tout commence par une émotion, une image fugace, un désir à peine formulé. Puis vient le besoin impérieux de lui donner corps, de l'incarner dans la matière, de la faire exister pour, enfin, la transmettre. Car l'art, pour moi, n'a de sens que s'il relie l'homme à l'animal, le geste à l'émotion.

### Prochaines expositions :

Vendredi 7 novembre 2025, La nuit des Galeries, **Galerie Wildlife Art**, Aix en Provence

Du 14 novembre au 14 décembre 2025 : **Salon national des Artistes Animaliers**, Bry sur Marne



Du 12 au 15 février 2026, Salon Comparaisons, **ART CAPITAL**, Grand Palais, Paris Exposition permanente, **Fondation Art Provence**, Château de Charleval

**Galerie Wildlife Art**, Aix en Provence, exposition permanente.



### Site internet :

[www.aurelien-art.com](http://www.aurelien-art.com)

Instagram @aurelien\_raynaud\_wildlife\_art

Mail : [contact@aurelien-art.com](mailto:contact@aurelien-art.com)



**STEPHANIE GOUIN**

Sophrologue spécialisée en gestion du stress et préparation d'évènements

Tél : 06 18 63 30 54

Mail : steph.refugsophro@gmail.com

Site internet : <https://stephrefugsophro.wixsite.com/refuge-sophro>



**COMPLICITÉ ANIMALE CAZAN**

Éducatrice canin spécialisée dans le comportement, Pet-Sitter, Professeur de DOGA

Tél : 06 09 74 47 82



Adresse : 2 rue Gaspard de Besse, 13116 Vernègues



Bienvenue au nouvel espace commercial montée de Gancel à Cazan, convivial et moderne regroupant trois commerces pensés pour vous simplifier la vie !

Facile d'accès et avec un parking gratuit, tout est réuni pour venir vous faire plaisir sans stress.

Venez nous rencontrer et profitez de la proximité, du confort et de la sympathie de vos nouveaux commerces locaux !



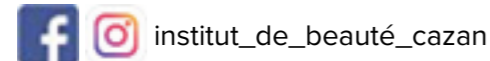
**INSTITUT DE BEAUTÉ MESDAMES**

Un univers réconfortant dédié à votre bien-être.

Soins du visage et du corps, ongles, épilations, prestations regard, produits de beauté, bijoux, accessoires et carte cadeau.

Tout est réuni pour prendre soin de vous et vous offrir un vrai moment de détente.

Ouvert du lundi au vendredi 9h30/18h Samedi 9h30/12h30 fermé le mercredi



**SALON DE TATOUAGE SKIN FACTORY STUDIO**

Dans un cadre cosy où confort et hygiène sont de mise, venez nous confier vos projets tattoos du plus simple au plus élaboré.

Spécialiste de l'hyper-réalisme, de l'animalier et du portrait, en noir et gris ou en couleur, Stéphane vous proposera un projet sur mesure et à l'écoute de vos envies ! Il sera très prochainement rejoint par une spécialiste de la dermopigmentation réparatrice !

Ouvert du mardi matin au samedi soir de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Tél : 06 52 70 92 72 @skinfactory\_studio



**LE PETIT CAZANAIS**

Vous accueille 7j/7 dans une ambiance solaire et chaleureuse.

Un commerce de proximité où il fait bon vivre.

Une jolie terrasse pour prendre un café ou des boissons diverses, dépôt de pain et viennoiseries uniquement le lundi, un rayon presse varié pour agrémenter vos lectures, des jeux et magazines pour les enfants, une vitrine vapotage avec du choix, des idées cadeaux pour les grands et les petits, un coin PMU pour les passionnés ... bref que l'on soit fumeur ou non, on a toujours une bonne raison de passer au Petit Cazanais !

Du lundi au vendredi 6h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30

Samedi 8h - 12h30 / 14h30 - 19h30 Dimanche 9h - 12h30 / 16h - 19h



**DÉCEMBRE**

Samedi 6 Décembre

Marché de Noël  
Esplanade de la Mairie - de 10h à 18h

Dimanche 7 Décembre

Spectacle de Noël de l'ADE  
Salle des fêtes de Vernègues - à 15h

12 décembre 2025

Soirée Jeux du Conseil Municipal des Jeunes  
Salle des fêtes de Vernègues - à partir de 20h

14 décembre 2025

Noël en Provence par l'association Lou Patrimoni Vernégau  
Priuré de l'église Saint Jacques - de 9h à 17h

14 décembre 2025

Exposition de Noël par 3 artistes  
Atelier Coquet



**MARS**

8 mars 2026

Salon du Livre  
Salle des fêtes de Vernègues

15 mars 2026

1er Tour des élections municipales

20 mars 2026

Soirée Saint-Patrick - Café communal

22 mars 2026

2ème Tour des élections municipales

28 mars 2026

Veillée provençale par l'association Lou Patrimoni Vernégau  
Centre socio-culturel

**MAI**

03 mai 2026

Vide grenier de l'ADE

16 mai 2026

Transhumance

**JANVIER**

15 janvier 2026

Vœux du Maire  
Salle des fêtes de Vernègues - à 18h30

18 janvier 2026

Loto du FC Vernègues  
Centre socio-culturel

**FÉVRIER**

28 février 2026

Soirée country crêpes partie de Memphis Tennessee  
Centre socio-culturel - de 20h à 1h30

**AVRIL**

11 et 12 avril 2026

Fête du Printemps par l'association Vernègues Cazan  
Entreprendre - Centre socio-culturel

26 avril 2026

Trail des Costes - Départ à Alleins

Courant avril

Nettoyons le Sud !

**JUIN**

19 juin 2026

Fête de la musique par l'OMSC  
Place de la Mairie

20 juin 2026

Spectacle Pando Voc Compagny  
Salle des fêtes de Vernègues

26 juin 2026

Kermesse de l'ADE

## Séance du 14/05/2025

MA-DEL-2025-0019 : APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

INFORMATION : DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MA-DEL-2025-020 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 – BUDGET PRINCIPAL

MA-DEL-2025-021 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DU CFU 2024 – BUDGET PRINCIPAL

MA-DEL-2025-022 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

MA-DEL-2025-023 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ANNEXE CAFÉ COMMUNAL

MA-DEL-2025-024 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DU CFU 2024 – BUDGET ANNEXE CAFÉ COMMUNAL

MA-DEL-2025-025 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 BUDGET ANNEXE CAFÉ COMMUNAL

MA-DEL-2025-026 : BUDGET ANNEXE CAFÉ COMMUNAL - MODIFICATION DES TARIFS APPLIQUÉS AU CAFÉ COMMUNAL

MA-DEL-2025-027 : RESSOURCES HUMAINES - ABROGÉ ET REMPLACÉ MA-DEL-2025-014 MODIFICATION DE L'EMPLOI PERMANENT POUR UN POSTE DE RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

MA-DEL-2025-028 : FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION FNADT - RESTAURATION DU LAVOIR DE CAZAN

MA-DEL-2025-029 : FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION DSIL/DETR - AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA ROUBINE

MA-DEL-2025-030 : DOMAINE PUBLIC - DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PARTIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE

MA-DEL-2025-031 : DOMAINE PUBLIC - ÉCHANGE DE PARCELLES ENTRE LA COMMUNE ET M.G - ANNULE ET REMPLACÉ MA-DEL-2024-062

MA-DEL-2025-032 : DOMAINE PUBLIC - DÉNOMINATION DU GROUPE SCOLAIRE

MA-DEL-2025-033 : VOIRIE - CONVENTION CADRE DE RÉPARTITION DES CHARGES D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DÉPARTEMENTAL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VERNÈGUES

## Séance du 18/06/2025

MA-DEL-2025-034 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

MA-DEL-2025-035 : DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MA-DEL-2025-036 : DOMAINE PRIVÉ - DONATION PARCELLE B 308 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VERNÈGUES - ANNULE ET REMPLACÉ MA-DEL-2020-083

MA-DEL-2025-037 : RESSOURCES HUMAINES - MISE EN PLACE DE L'INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT POUR LA FILIÈRE POLICE MUNICIPALE ET LES GARDES CHAMPÈTRES

MA-DEL-2025-038 : RESSOURCES HUMAINES - SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT

MA-DEL-2025-039 : RESSOURCES HUMAINES - ORGANISATION GÉNÉRALE DU TEMPS PARTIEL

MA-DEL-2025-040 : RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT

MA-DEL-2025-041 : RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION SURVEILLANCE DES MASSIFS 2025

## Séance du 18/06/2025 (suite)

MA-DEL-2025-042 : CULTURE - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL «PROVENCE EN SCÈNE» POUR LA SAISON 2025-2026 AVEC LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

MA-DEL-2025-043 : COMMANDE PUBLIQUE - ACHAT DE WORK-BOOK ET LIVRES DE MATHÉMATIQUES AUX ÉLÈVES DE CM2 QUI ENTRENT EN 6ÈME AU COLLÈGE DE LAMBESC

MA-DEL-2025-044 : FINANCES - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA SPA DE SALON DE PROVENCE

## Séance du 27/09/2025

MA-DEL-2025-045 : ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'URGENCE CONCERNANT L'AJOUT D'UN POINT COMPLÉMENTAIRE À L'ORDRE DU JOUR

MA-DEL-2025-046 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENTE

INFORMATION : DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MA-DEL-2025-047 : FINANCES - ACTE MODIFICATIF D'UNE RÉGIE DE RECETTES ET D'AVANCES

MA-DEL-2025-048 : SUBVENTION - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

MA-DEL-2025-049 : BUDGET ANNEXE CAFÉ COMMUNAL - MODIFICATION DES TARIFS APPLIQUÉS AU CAFÉ COMMUNAL

MA-DEL-2025-050 : SÉCURITÉ - APPROBATION DU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS – DICRIM

MA-DEL-2025-051 : INTERCOMMUNALITÉ - APPROBATION DES RAPPORTS DE LA CLECT PORTANT ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES ENTRE LA MÉTROPOLE ET SES COMMUNES MEMBRES AU TITRE DES TRANSFERTS ET RESTITUTIONS DE COMPÉTENCES

MA-DEL-2025-052 : ARCHIVES COMMUNALES - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT EN ARCHIVAGE ENTRE LA COMMUNE DE VERNÈGUES ET LE CDG 13

MA-DEL-2025-053 : OFFICE DU TOURISME MASSIF DES COSTES - ACQUISITION D'UN DISPOSITIF DE PILOTAGE DE LA TAXE DE SÉJOUR

MA-DEL-2025-054 : DOMAINE COMMUNAL - ACQUISITION PARCELLES B 300 - B 301 - B 759 - B 761

MA-DEL-2025-055 : URBANISME - DÉLÉGATION DE SIGNATURE À UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR PRENDRE UNE DÉCISION SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME – PC 01311521P0025M1

MA-DEL-2025-056 : CULTURE - ADHÉSION À L'ASSOCIATION «COLLECTIF PROUVÈNÇO»

MA-DEL-2025-057 : CAMPAGNE ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 - MISE À DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES AUX GROUPES OU PARTIS POLITIQUES

MA-DEL-2025-058 : SUBVENTION CD 13 - DEMANDE DE RÉAFFECTATION D'UNE AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE LE 16/05/2025 (DOSSIER AC025849) AU PROFIT DU DOSSIER AC0227115

## LA VIE ASSOCIATIVE DE VERNÈGUES-CAZAN

### • A.D.E (amicale des écoles)

Financement des projets des écoles maternelle et élémentaire grâce aux cotisations et évènements organisés (vide-dressing, vide-greniers...)  
Margot DUMAS-GIANETTI (Présidente)  
contact@amicaledesecoles.fr - 06.52.48.16.89

### • ASSOCIATION MUSIQUE AU MASSIF DES COSTES

Cours de musique  
Éveil musical et Chorale «The Loving Voices»  
Christelle BLANC (Présidente)  
ecolemusiquevernégues@gmail.com  
06.02.63.42.96

### • LA BOULE DU VERNEGOU

Pratique de la pétanque  
Jean louis DELAINE (Président)  
labouleduvernegau@gmail.com - 06.66.51.27.88

### • CORPS ACCORDS

Fitness, Cross-training et Zumba  
Adeline TROUSSIER (Présidente)  
corpsaccord.ass@gmail.com - 06.70.55.96.51

### • LA CLAVE DEL SOL

Cours de Bachata et Salsa  
Monique SALSA - 06.07.70.04.92

### • LE CLUB DES SÉNIORS

Josy DECROIX (Présidente)  
jeanlouisdecroix@sfr.fr - 06.22.96.03.97

### • L'ÉPÉE D'AMBOLIACENSE

Association médiévale  
Stéphane DUMONT-CASTELLS (Président)  
lepee.damboliacense@gmail.com - 06.16.25.75.33

### • FC VERNÈGUES

Pratique du football  
Rémi ARMAND (Président)  
fcvernégues@gmail.com - 06.64.95.54.24

### • HAPPY GYM

Gym plein air et gym douce pour adultes, baby gym, multi gym enfants  
Dounia MESTAOUI  
douniamestaoui@gmail.com - 06.22.56.42.60

### • HIGHWAY TO MUSIC

Association organisant des concerts et soutenant les artistes  
Marie-Laure PIGNON  
highwaytomusic@yahoo.fr - 06.01.74.67.97

### • LE SON DES MOTS

Création de spectacles vivants pluridisciplinaires pour tout type d'établissement  
Claire PHILIPPE  
compagnie.lesondesmots@gmail.com

### • LOU PATRIMONI VERNEGOU

Mise en valeur du patrimoine, proposition d'activités (traditions, veillée Chandeleur, Noël en Provence) et lectures en provençal  
Christine COURTOT-ANDRÉ (Présidente)  
lou.patrimoni.vernegau@gmail.com  
06.08.64.18.45

### • O.M.S.C (office municipal des sports et de la culture)

Organisation des festivités du village  
Gaëlle TROUSSIER (Présidente)  
omsc@vernégues.com - 04.90.59.36.07

### • PANDOVOC

Atelier comédie musicale : découverte pluridisciplinaire de la danse, théâtre et musique  
Amandine FLÉ  
pandovoc@gmail.com - 06.20.81.58.43

### • SOCIÉTÉ DE CHASSE DES PROPRIÉTAIRES DE VERNÈGUES

Chasse aux sangliers  
Jean-Louis DECROIX (Président)  
Jean-Louis CACHOUX (Secrétaire)  
04.90.57.33.29

### • SULIKO

Chorale : chants du monde et manifestations de chants et concerts.  
Christophe INGRASSIA (Président)  
christof.ingrassia@orange.fr - 06.48.12.34.59

### • TRAIL DES COSTES

Organisation du Trail des Costes  
Lionel FABRE (Président)  
traildescostes@gmail.com - 06.83.53.29.32

### • VERNÈGUES TOUT TERRAIN

Pratique du Vélo Tout Terrain  
Stéphane AVRIL (Président)  
vernéguesvtt@gmail.com - 06.66.27.19.27

### • VERNÈGUES-CAZAN ENTREPRENDRE

Association des travailleurs indépendants et des chefs d'entreprise  
Stéphane ROUART (Président)  
vernéguescazanentreprendre@gmail.com

## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE :

Ouverture au public du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.  
Tél : 04 90 59 36 07 - Mail : accueil@vernégues.com  
Madame le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

### CCAS :

Tél : 04 90 59 36 07 - Mail : ccas@vernégues.com  
Les membres du CCAS vous reçoivent sur rendez-vous.

### AGENCE POSTALE :

Tél : 04 90 59 36 00

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	9h45 - 12h00		
13h30 - 17h00	13h30 - 17h00	13h30 - 17h00	13h30 - 17h00

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Ouverte le Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le Samedi de 9h30 à 12h00  
Tél : 04 90 59 71 95 - Mail : bibliotheque@vernégues.com

### POLICE MUNICIPALE :

Tél : - Omar MELLOUL : 06 30 41 03 98 - Patricia DIMINO : 06 33 84 04 60  
Mail : policemunicipale@vernégues.com  
Joignables du Lundi au Vendredi de 8h00 à 17h00. En dehors des horaires d'ouverture de la Police Municipale, merci de contacter le 17.

### SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE :

Gestion du périscolaire et de la cantine  
Tél : 06 25 22 67 95  
(Mme VASSEUR, responsable)  
Mail : serviceenfance@vernégues.com

### ÉCOLE MATERNELLE :

Tél : 04 90 59 15 08 (Mme CHAIX, directrice)

### PÔLE INFOS SÉNIORS DU PAYS SALONNAIS :

Tél : 04 90 44 13 17  
Mail : contact@infosseniors@alliage13.com

**MÉDECIN :** Docteur GROSMANGIN - 04 90 59 34 00 - Doctolib.fr

**INFIRMIERS LIBÉRAUX :** Clément BOUCHOUX : 07 85 63 56 41 - Robin STENGEL : 06 71 88 59 57

**POMPIERS DE LAMBESC :** 04 42 92 99 71

**GENDARMERIE DE MALLEMORT :** 04 90 57 40 14

### NUMÉROS D'URGENCE :

**SAPEURS-POMPIERS : 18 / POLICE SECOURS : 17 / SAMU : 15 / PHARMACIE DE GARDE : 3237**

# NOËL En famille

SAMEDI 6 DÉCEMBRE DE 10H À 18H

## MARCHÉ DE NOËL

ESPLANADE DE LA MAIRIE À UERNÈGUES

*Buvette et restauration sur place*

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE À 15H

## SPECTACLE POUR ENFANTS

SALLE DES FÊTES DE UERNÈGUES



Plus d'informations sur INTRAMUROS  
ou en Mairie au 04.90.59.36.07